HAL
open science

La concertation, un outil critiqué et contesté ? Quels leviers pour en faire un véritable outil de débat ? Cas de la concertation de la ZAC de Doulon-Gohards

Blandine Blachère

▶ **To cite this version:**

Blandine Blachère. La concertation, un outil critiqué et contesté ? Quels leviers pour en faire un véritable outil de débat ? Cas de la concertation de la ZAC de Doulon-Gohards. Sciences du Vivant [q-bio]. 2017. dumas-01627691

HAL Id: dumas-01627691

https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-01627691

Submitted on 6 Nov 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

AGROCAMPUS OUEST

☑ **CFR Angers**

☐ **CFR Rennes**

Année universitaire : 2016-2017

Spécialité : Paysage

Spécialisation (et option éventuelle) :

Paysage Urbains, Stratégie et Médiation

Mémoire de Fin d'Études

☐ d'Ingénieur de l'Institut Supérieur des Sciences agronomiques, agroalimentaires, horticoles et du paysage

☐ de Master de l'Institut Supérieur des Sciences agronomiques, agroalimentaires, horticoles et du paysage

☐ d'un autre établissement (étudiant arrivé en M2)

La concertation, un outil critiqué et contesté ?

Quels leviers pour en faire un véritable outil de débat ?

Cas de la concertation de la ZAC de Doulon-Gohards

Par : Blandine BLACHERE

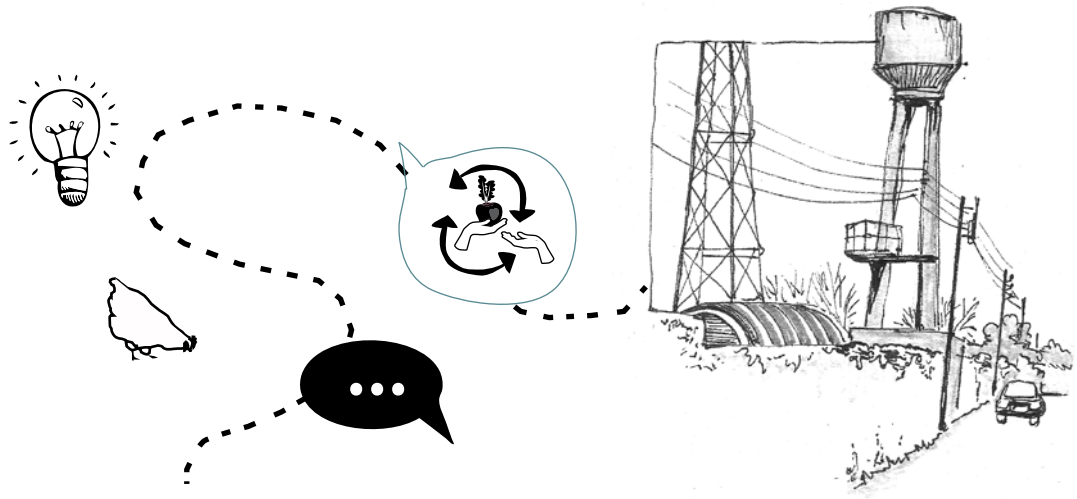

Soutenu à Angers, le 28 septembre 2017

Devant le jury composé de :
Président : Sébastien Caillault
Maître de stage : Fanny Courieult
Enseignant référent : Hervé Davodeau

Les analyses et les conclusions de ce travail d'étudiant n'engagent que la responsabilité de son auteur et non celle d'Agrocampus Ouest

Ce document est soumis aux conditions d'utilisation «Paternité-Pas d'Utilisation Commerciale-Pas de Modification 4.0 France» disponible en ligne http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/deed.fr

FICHE DE CONFIDENTIALITÉ ET DE DIFFUSION DU MÉMOIRE

Confidentialité

X Non ☐ Oui si oui : ☐ 1 an ☐ 5 ans ☐ 10 ans

Pendant toute la durée de confidentialité, aucune diffusion du mémoire n'est possible [1].

Date et signature du maître de stage [2] : 10/10/17.

A la fin de la période de confidentialité, sa diffusion est soumise aux règles ci-dessous (droits d'auteur et autorisation de diffusion par l'enseignant à renseigner).

Droits d'auteur

L'auteur[3] **Blachère Blandine**

autorise la diffusion de son travail (immédiatement ou à la fin de la période de confidentialité)

X Oui ☐ Non

Si oui, il autorise

☐ la diffusion papier du mémoire uniquement(4)

☐ la diffusion papier du mémoire et la diffusion électronique du résumé

X la diffusion papier et électronique du mémoire (joindre dans ce cas la fiche de conformité du mémoire numérique et le contrat de diffusion)

(Facultatif) X accepte de placer son mémoire sous licence Creative commons CC-By-Nc-Nd (voir Guide du mémoire Chap 1.4 page 6)

Date et signature de l'auteur : 12/10/17

Autorisation de diffusion par le responsable de spécialisation ou son représentant

L'enseignant juge le mémoire de qualité suffisante pour être diffusé (immédiatement ou à la fin de la période de confidentialité)

☐ Oui ☐ Non

Si non, seul le titre du mémoire apparaîtra dans les bases de données.

Si oui, il autorise

☐ la diffusion papier du mémoire uniquement(4)

☐ la diffusion papier du mémoire et la diffusion électronique du résumé

☐ la diffusion papier et électronique du mémoire

Date et signature de l'enseignant :

(1) L'administration, les enseignants et les différents services de documentation d'AGROCAMPUS OUEST s'engagent à respecter cette confidentialité.
(2) Signature et cachet de l'organisme
(3).Auteur = étudiant qui réalise son mémoire de fin d'études
(4) La référence bibliographique (= Nom de l'auteur, titre du mémoire, année de soutenance, diplôme, spécialité et spécialisation/Option)) sera signalée dans les bases de données documentaires sans le résumé

AVANT PROPOS ET REMERCIEMENTS

Ce mémoire représente l'aboutissement de mes cinq années d'étude à Agrocampus Ouest à Angers, au cours desquelles j'ai pu me former mais aussi me questionner au sujet des pratiques de paysage.
Au fil de mes études et particulièrement des stages, j'ai pu observer des projets de paysage plus ou moins bien acceptés par leurs usagers, ce qui m'a poussé à m'intéresser à la prise en compte de l'avis des habitants et usagers dans l'élaboration d'un projet de paysage.
Au cours de mon précédent stage, qui s'est déroulé dans une ferme urbaine à Detroit aux USA, j'ai pu constater que le développement d'un phénomène tel que l'agriculture urbaine peut avoir un impact fort sur la communauté vivant dans l'espace concerné, et que la prise en compte de la vision qu'on les habitants du projet est importante pour qu'ils puissent par la suite se l'approprier.
Ainsi, j'ai eu envie de consacrer ma dernière année à la question de la participation citoyenne dans les projets de paysage, ce que j'ai fait au cours de mon année en PUSM et dans le cadre de mon stage à ECOS en lien avec un projet urbain centré sur l'agriculture urbaine, intégrant une concertation.

Partie d'une vision très positive de la concertation et des pratiques de démocratie participative, j'ai pu constater que cette pratique ne faisait pas l'unanimité, pour des raisons variées, et j'ai ainsi décidé de chercher à comprendre d'où venaient ces insatisfactions, quelles en étaient les conséquences et quelles solutions pouvaient exister, y consacrant mon mémoire et travaillant ainsi sur des questionnements qui me tenaient à coeur, en temps qu'ingénieure paysagiste mais aussi en temps que citoyenne.

Je tiens à remercier tous les membres de l'équipe d'ECOS, sans qui ce travail n'aurait pas été possible, car leur ouverture d'esprit, leur dynamisme, leur sens critique et surtout leur confiance m'ont permis de me questionner, d'expérimenter et d'apprendre énormément au cours de mon stage. Merci en particulier à Raphaëlle Astigarraga, Fanny Courieult et Adeline Serrand, pour leur aide précieuse pour mon mémoire.

Je remercie également Hervé Davodeau, pour le suivi de mon travail, sa disponibilité et ses conseils.

Merci aussi aux personnes qui m'ont accordé de leur temps et de leur confiance au cours des entretiens et discussions qui ont étoffé mon mémoire: Philippe Barbo de l'association Roata, les membres du Jardin des Ronces, les membres du collectif Lab'AU44 avec qui j'ai travaillé sur le projet de la Maison de l'Agriculture Urbaine, la Panoplie Agile pour leur savoir faire en terme d'animation participative, et l'équipe des Ecossolies pour leurs ateliers au cours desquels j'ai appris beaucoup.

Merci enfin à Arthur Lavarenne et Alexandre Cenet pour leur aide et soutien dans l'élaboration de mon mémoire.

GLOSSAIRE ET ABRÉVIATIONS

Animation participative: Travail collaboratif regroupant des participants oeuvrant vers une vision commune, s'appuyant sur des outils d'animation variés ayant pour but de faire émerger les idées et donner à chaque participant un cadre dans lequel il est libre de s'exprimer.

Concertation: Pratique consistant à consulter les parties concernées (dans le cadre du mémoire, concernées par un projet urbain) et à tenir compte de leur avis dans les décisions prises.

Décideurs: Dans le contexte de ce mémoire, acteurs ayant un pouvoir décisionnel fort sur les projets d'aménagement (généralement les institutionnels)

Démocratie participative: Ensemble des moyens permettant l'implication des citoyens dans la vie politique et de prendre en compte leur vision dans les prises de décision.

Institutionnels: Terme utilisé de manière récurrente par les acteurs rencontrés lors de mon travail pour désigner les acteurs représentant le pouvoir public et les décideurs, distincts des citoyens, des associations et des autres usagers.

Participation citoyenne: Participation des citoyens à la prise de décision dans la vie politique, dans le cadre de ce mémoire aux décisions touchant aux projets urbains.

Usagers: Dans le contexte de ce mémoire, acteurs étant confrontés aux aménagements urbains concernés dans leur vie quotidienne. Par exemple, l'usager d'un quartier est celui qui y vit, le fréquente dans un cadre personnel ou professionel, ou le traverse dans ses trajets habituels.

MAU: Maison de l'Agriculture Urbaine, projet porté par le collectif Lab'AU44 formé par les associations ECOS, Bio-T-Full, RicheTerre, Permaculture 44 et Nantes Ville Comestible en vue de créée une MAU à Nantes.

NM: Nantes Métropole, communauté urbaine de la métropole nantaise, chargé de la gestion de l'au, l'assainissement, la collecte et le traitement des déchets, la voirie, les transports urbains...

NMA: Nantes Métropole Aménagement, entreprise publique au service du projet urbain de Nantes Métropole, chargée des territoires urbains, la construction de bâtiments publics, et la gestion d'immobilier d'entreprise.

ZAC: Zone d'aménagement concerté

ZAD: Le terme officiel est Zone d'Aménagement Différé, un secteur créé par l'État pour s'assurer de la maîtrise foncière de terrains où il est prévu à terme une opération d'aménagement. L'abréviation est aussi utilisée par les militants pour désigner une Zone A Défendre, un secteur occupé par un groupe d'activiste en vue de le protéger d'une opération d'aménagement.

TABLE DES MATIÈRES

Introduction p.1

PARTIE 1 - L'usage de la concertation dans la ZAC du projet agri-urbain de Doulon-Gohards, volonté de la ville, nécessité et obligation juridique p.4

Chapitre 1 - Nantes, une ville en pleine expansion urbaine attachée et soumise à la participation citoyenne p.4
La ville de Nantes et la participation citoyenne
Nantes, une ville en pleine expansion
La participation du public, une obligation juridique

Chapitre 2 - Doulon-Gohards, un quartier marginalisé et complexe p.7
Un ancien quartier maraîcher et cheminot
Un quartier à l'écart de la ville, à la population en partie marginalisée
Le jardin collectif, militant et illégal des Ronces

Chapitre 3 - Le projet agri-urbain de la ZAC des Gohards et sa concertation p.12
La ZAC de Doulon-Gohards, un projet «agri-urbain»
Les étapes de la concertation

PARTIE 2 - Les critiques des opposants à la concertation - cas de Doulon-Gohards p.17

Chapitre 1 - Un contexte favorisant une attitude de critique et opposition à la concertation p.17
Le jardin collectif, militant et illégal des Ronces

TABLE DES MATIÈRES

Chapitre 2 - L'absence de volonté réelle empêchant la concertation d'aboutir sur les résultats attendus p.18
Instrumentalisation de la concertation
Une manière d'éviter les conflits
Le processus décisionnel ne laisse pas de place à la participation citoyenne

Chapitre 3 - La démarche de concertation ne permet pas de garantir l'accès à la participation de tous p.22
La difficulté de se projeter
La methode et l'organisation de la démarche ne permettent pas une accessibilité suffisante
Une distribution de la prise de parole remise en question

PARTIE 3 - ENJEUX ET LEVIERS POUR DES AMELIORATIONS DES PRATIQUES DE CONCERTATION

Chapitre 1 - La concertation doit être transversale et intégrée au projet p.26

Chapitre 2 - Une ouverture suffisante pour permettre tous de s'exprimer p.27
Diversifier les moyens d'expression pour la rendre plus accessible
Créer des conditions adaptées au public visé

Chapitre 3 - Une animation de la concertation ouverte et adaptable p.32

Conclusion p.34

Bibliographie p.35

Liste des illustrations p.37
Annexes p.39

INTRODUCTION

Dans chaque projet de paysage, et notamment en milieu urbain, on identifie des décideurs et des usagers. Depuis une trentaine d'années, des démarches visant à faire participer les citoyens et les usagers dans la prise de décision apparaissent et se démocratisent. Initiés avec l'apparition du Community Planning en Europe dans les années 90, qui « *promeut la participation active au projet de leurs bénéficiaires finaux* » (Hauptmann, Wates, 2010), les démarches de participation citoyenne sont aujourd'hui nombreuses et variées, regroupées sous le terme de démocratie participative.

«*Ces innovations poursuivent dans l'ensemble le but de conférer aux décisions un caractère plus « négocié » - c'est-à-dire fondé autant que possible sur des accords mutuels et prenant en compte les besoins des parties prenantes.* » (Mermet, Dubien, Emerit, Laurans, 2004).

Les outils de la démocratie participative se décomposent en plusieurs niveaux de participation citoyenne : On distingue l'information, la consultation, la concertation et enfin la codécision (Fig.I). La concertation est un dispositif très utilisé dans les projets de paysages urbains, sa mise en œuvre est même obligatoire dans certaines situations.
« *La concertation se présente aux publics urbains comme une double promesse, démocratique et technique. Elle promet une meilleure introduction des publics et de leurs usages dans le processus de décision affectant leurs environnements; elle promet aussi une ville plus conviviale, selon le sens donné par Illich (1973), comme relevant de la technique.»* (Toussaint, Vareilles, 2009).
Ce dispositif est utilisé dans différentes configuration, dans le but que les citoyens et usagers puissent s'exprimer sur le projet, s'approprier le projet aussi dans le but d'agir en prévention et/ou en réaction de conflits liés à l'éventuel aspect polémique du projet.

Mais face à la mise en œuvre de la concertation, des critiques et des contestations se font entendre, la démarche ne fait pas l'unanimité.
C'est le cas pour la concertation dans le cadre de la ZAC de Doulon-Gohards, un quartier sujet à un projet de renouvellement urbain à l'est de Nantes. La ville de Nantes, qui se veut un exemple de prise en compte de la parole citoyenne et qui y est poussée par la règlementation en vigueur sur les ZAC, propose en effet un important projet agri-urbain à Doulon, avec la construction de nouveaux logements et le développement d'un projet d'agriculture urbaine sur le quartier, dans lequel un processus de concertation est mise en place.

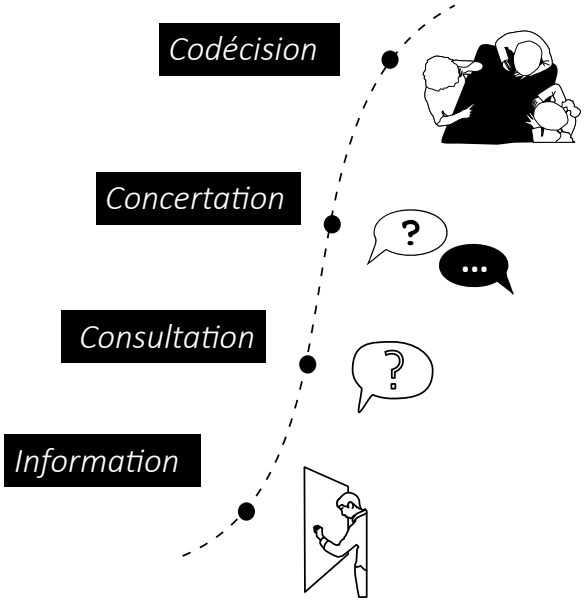

Figure I - Les différents niveaux de participation. Blandine Blachère, 2017

INTRODUCTION

«*Une ZAC est une zone à l'intérieur de laquelle une collectivité publique, ou un établissement public y ayant vocation, décide d'intervenir pour réaliser ou faire réaliser l'aménagement et l'équipement de terrains, notamment ceux acquis ou à acquérir en vue de les céder ou de les concéder ultérieurement à des utilisateurs publics ou privés.»* (Collectivités locales, 2017).
Dans le cadre du projet agri-urbain de la ZAC de Doulon-Gohards, la ville a mis en place une concertation qui se déroule en plusieurs temps, principalement menée par l'agence SCOPIC mais également par d'autres acteurs.

Parmi ces derniers, l'association Ecos, dans laquelle je fais mon stage, est missionnée pour mener une concertation auprès des jardiniers du quartier. Cette concertation consiste en plusieurs éléments : la réalisation de diagnostic de chaque jardin pour faire état de l'existant et des envies des jardiniers, en les représentant via des cartographies, et un travail sur les dynamiques de jardinage sur le quartier.
Participer à la mise en œuvre de ce travail de concertation des jardiniers constitue ma mission de stage principale. Elle comprend plusieurs jardins familiaux et collectifs, parmi lesquels le jardin des Ronces un jardin militant, contestataire du projet urbain de la ville, installé illégalement sur une friche urbaine dans le quartier (Fig.II).

Figure II - Le jardin des Ronces, un lieu de culture potagère mais aussi d'échanges et de militantisme Source: CC BY Nicolas de la Casinière. http://urlz.fr/5Qvz (Consultéle 22 mai 2017)

INTRODUCTION

Au cours son action, l'association ECOS rencontre les membres de ce jardin et propose de les faire participer à la démarche de concertation, mais ils font clairement et publiquement part de leur volonté de ne pas y prendre part. C'est une volonté étayée d'arguments, et qui souligne donc une réelle critique de la concertation, que d'autres acteurs partagent sur la ZAC de Doulon-Gohards mais également dans d'autres cadres et d'autres projets, bien que les critiques soient variées.

Basé sur les hypothèses que la concertation repose sur la volonté et la possibilité de permettre à chaque citoyen de s'exprimer dans le projet de paysage, et qu'elle prend pour cela des formes diverses et variées, ce travail m'amène à m'interroger sur :

Pourquoi et comment s'instaure une contestation de la concertation, quelles sont les critiques qui lui sont adressées et quelles pistes d'amélioration sont envisageables?

Afin de vérifier ces hypothèses, nous verrons dans un premier temps comment se met en place la concertation dans la ZAC de Doulon-Gohards, représentant une volonté mais aussi une obligation pour la ville, face à un quartier complexe et marginalisé qui se voit profondémemnt modifié par un projet agri-urbain.

Nous aborderons ensuite les critiques envers la concertation, favorisées par un contexte de contestation et portant d'une part sur le fond de la concertation en dénonçant un manque de volonté de réelle prise en compte de ses résultats, et d'autre part sur la forme de la concertation, qui n'offre pas l'opportunité à tous de s'exprimer selon la manière dont elle est mise en œuvre.

Enfin, nous envisagerons des leviers et des enjeux pour d'éventuelles améliorations de la démarche de concertation, en l'intégrant de manière plus continue dans la vie du projet, en veillant à ce que les outils et les conditions la rendent plus ouverte et accessible, et enfin en travaillant sur une animation adaptée et adaptable.

PARTIE 1 - L'USAGE DE LA CONCERTATION DANS LA ZAC DU PROJET AGRI-URBAIN DE DOULON-GOHARDS, VOLONTÉ DE LA VILLE, NECESSITÉ ET OBLIGATION JURIDIQUE

Chapitre 1 - Nantes, une ville en pleine expansion urbaine attachée et contrainte à la participation citoyenne

La ville de Nantes et la participation citoyenne

Historiquement, la ville de Nantes se veut un exemple de participation citoyenne. C'est une des premières villes de France à créer un service Dialogue Citoyen, avec la volonté « *d'aller bien au-delà des obligations fixées par la loi de 2002 (dite de démocratie de proximité)* » (Ville de Nantes, 2010), et un Bureau des Projets accompagnant les initiatives citoyennes de l'animation, la transition écologique et la solidarité.
Cette volonté est aussi visible à travers les débats mis en place, tels que le Grand Débat Nantes, la Loire et Nous, le débat Ma Ville Demain, et le Grand Débat de la Transition Energétique à Nantes (Fig.III), et dans le contrat de ville de l'agglomération nantaise :

«La loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine porte l'ambition de changer la manière de faire de la politique de la ville. Elle interroge notre capacité à construire et animer collectivement un projet de cohésion urbaine et sociale au bénéfice des quartiers prioritaires, en intégrant de nouveaux acteurs (citoyens, conseil régional et général, bailleurs, etc.) et de nouveaux modes de faire (rôle de chef de file des structures intercommunales, mobilisation du commun, articulation entre le volet urbain, économique et social). Le système de gouvernance de l'agglomération nantaise, décrit ci-après, vise à donner corps à cette ambition et à garantir :

-Le renforcement de la dimension métropolitaine du projet de cohésion territoriale
-La capacité à mobiliser l'ensemble des politiques publiques au bénéfice des territoires prioritaires
-La participation citoyenne à chaque niveau de gouvernance»

Enfin, le maire actuel Johanna Rolland est elle-même issue d'une formation DESS « Politique de la ville, développement local et démocratie participative ». Elle déclare sur son site internet « *C'est en faisant le pari de l'intelligence collective et de l'expertise citoyenne que le projet est partagé largement et gagne en efficacité. Mon leitmotiv : une gouvernance plus collective, plus partagée et plus ouverte.* » (Johanna Rolland, 2017).
Volonté sincère selon certains, positionnement stratégique selon d'autres, cette affinité entre la ville de Nantes et la participation citoyenne est en tout cas clairement affichée.

Figure III - Affiche issue de la campagne du Grand Débat sur la Transition Energétique, qui aborde la question de l'agriculture urbaine. Source : Nantes Métropole. http://urlz. fr/5QvB (Consulté le 4 août 2017)

PARTIE 1 - L'USAGE DE LA CONCERTATION DANS LA ZAC DU PROJET AGRI-URBAIN DE DOULON-GOHARDS, VOLONTÉ DE LA VILLE, NECESSITÉ ET OBLIGATION JURIDIQUE

Nantes, une ville en pleine expansion

L'agglomération nantaise connaît une forte croissance démographique, avec pour conséquence une expansion urbaine importante au cours des dernières décennies (Fig. IV) la population nantaise a connu une augmentation d'environ 16 000 habitants, entre 2009 et 2014.

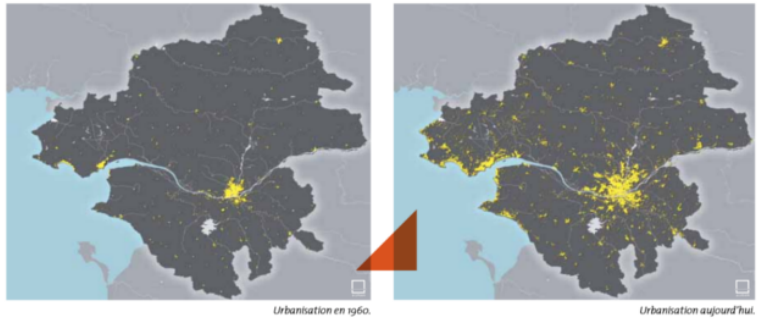

Figure IV - L'agglomération nantaise en pleine expansion urbaine. Nantes Métropole source: (Nantes Métropole, 2013. p.10)

Cette évolution est expliquée par Pascal Pras, Vice-Président de Nantes Métropole, par une hausse démographique naturelle: «*L'objectif de création des 6 000 logements par an sur la Métropole prévu dans le plan local de l'habitat est une nécessité afin de répondre au dynamisme démographique de notre territoire : « D'après nos projections, la métropole nantaise comptera 70 000 habitants supplémentaires d'ici 2030.*
Ce ne sont pas que 70 000 personnes qui viendront de l'extérieur pour s'installer à Nantes. Non, ce sera avant tout le résultat du solde naturel démographique. À partir de la population déjà présente aujourd'hui. En effet, d'un côté, nous avons un taux de natalité important et de l'autre un allongement de la durée de la vie. Cela rend nécessaire la création de logements.
D'autant plus que l'on assiste à des changements sociétaux et, notamment, à un « desserrement » de la famille : décohabitation et, donc, des familles monoparentales ; on vit également plus vieux... Tout cela fait que le taux d'occupation des logements est de beaucoup inférieur à ce qu'il était il y a quelques années : il est aujourd'hui passé à 1,2 individu par logement, ce qui est très peu... » (Equipe de quartier Doulon-Bottière, 2015).
On peut également expliquer cette hausse démographique par l'arrivée en grand nombre de personnes venues d'autres agglomérations, et Paris en particulier. Le profil de ces nouveaux venus est souvent celui de jeunes adultes avec des enfants en bas âge.

Cette expansion urbaine se traduit par une nécessité pour la ville de réaliser des aménagements importants dans les quartiers accueillant la nouvelle population, ainsi la ville a recours à l'élaboration de grands projets urbains tels que la ZAC (Zone d'Aménagement Concertée) de Doulon-Gohards.

PARTIE 1 - L'USAGE DE LA CONCERTATION DANS LA ZAC DU PROJET AGRI-URBAIN DE DOULON-GOHARDS, VOLONTÉ DE LA VILLE, NECESSITÉ ET OBLIGATION JURIDIQUE

La participation du public, une obligation juridique

Dans la mesure où la ville envisage de mener un important projet de renouvellement urbain sous la forme d'une ZAC, elle est soumise à un cadre règlementaire encadrant les pratiques de participation citoyenne et soumettant à une obligation de mise en place d'une concertation.

Premièrement, la loi ALUR fixe différents niveau de concertation selon la configuration du projet. Ainsi, la création d'une ZAC implique la mise en œuvre d'une concertation préalable, prévue à l'article L.300-2 du code de l'urbanisme, qui est régie par la loi ALUR du 24 mars 2014.

Cette mesure stipule que : « *La concertation est organisée pendant toute la durée de l'élaboration du projet, et associe les habitants, les associations locales et les autres personnes concernées. Les objectifs et les modalités de la concertation sont fixés, sauf cas particuliers prévus par l'article L.300-2 du CU1, par le conseil municipal ou le conseil communautaire ou, si le projet de révision du document d'urbanisme ou l'opération est à l'initiative de l'Etat, par le préfet.*
La loi ALUR a renforcé les conditions minimales que doit respecter la délibération ou la décision de l'autorité compétente fixant les objectifs et les modalités de la concertation : une durée suffisante doit être prévue pour la concertation ; celle-ci doit être organisée selon des moyens adaptés au regard de l'importance et des caractéristiques du projet. » (*Ministère du logement et de l'égalité des territoires, 2014*).

La concertation est également encadrée par la loi Voynet de 1999. «*La loi Voynet prévoit l'association des citoyens à l'élaboration et la mise en œuvre de cette politique d'aménagement du territoire et à son évaluation. C'est un des aspects que l'on peut retenir, dans le cadre de la concertation aujourd'hui: il ne s'agit pas seulement d'élaboration, de mise en œuvre, mais aussi d'évaluation des projets qui en découlent.*» (Maître Yves DELAIRE, 2002).

Enfin, la participation citoyenne, notamment dans le cadre d'élaboration ou de modification de documents d'urbanisme tels que les Scot, les Plu et les Pos, est aussi imposée par la loi SRU. «*La loi SRU(solidarité et renouvellement urbains du 13décembre 2000) n'a pas créé de nouveaux instruments de concertation ou de consultation, mais elle a généralisé les procédures existantes: les enquêtes publiques, qui sont une forme très ancienne de concertation ou de consultation, et la concertation sur les documents d'urbanisme telle qu'elle est prévue dans le code de l'urbanisme. Par ailleurs, elle a amélioré les systèmes de consultation des associations locales d'usagers notamment lors de l'élaboration des documents d'urbanisme que sont aujourd'hui les Scot (schémas de cohérence territoriale) qui remplacent les schémas directeurs, et les Plu (plans locaux d'urbanisme) qui remplacent les Pos (plans d'occupation des sols).» (Maître Yves DELAIRE, 2002).*

Ainsi, qu'elle en ait la volonté ou non, la ville de Nantes est soumise à différentes lois, et dans le cadre de la création de la ZAC de Doulon-Gohards, elle se voit obligée de procéder à une concertation des citoyens, bien qu'elle soit libre d'en décider les modalités.

Chapitre 2 - Doulon-Gohards, un quartier marginalisé et complexe

Un ancien quartier maraîcher et cheminot

Le quartier de Doulon-Gohards est un quartier situé à l'extrémité Est de la ville de Nantes (Fig.V), au niveau du périphérique-Est et voisinant la commune de St Luce. Il s'agit d'un quartier au fort héritage maraîcher, qui était un haut lieu du jardinage nantais dès le milieu du XIXème siècle, jusqu'à la fin du XXème siècle durant lequel les dernières fermes ont été abandonnées (Fig. VI et VII).

Le quartier a également un important passé cheminot. La SNCF est en effet très présente dans le quartier, avec une gare de triage et la construction en 1950 de logements dédiés à ses employés, pour lesquels elle a également mis à disposition des jardins ouvriers, tels que celui de la Noë Garreau et celui de la Croix Rouge.

Ces héritages ont marqué le paysage urbain du quartier, mais aussi le paysage social, en effet encore aujourd'hui beaucoup de ses habitants sont d'anciens cheminots ou des descendants des maraîchers.

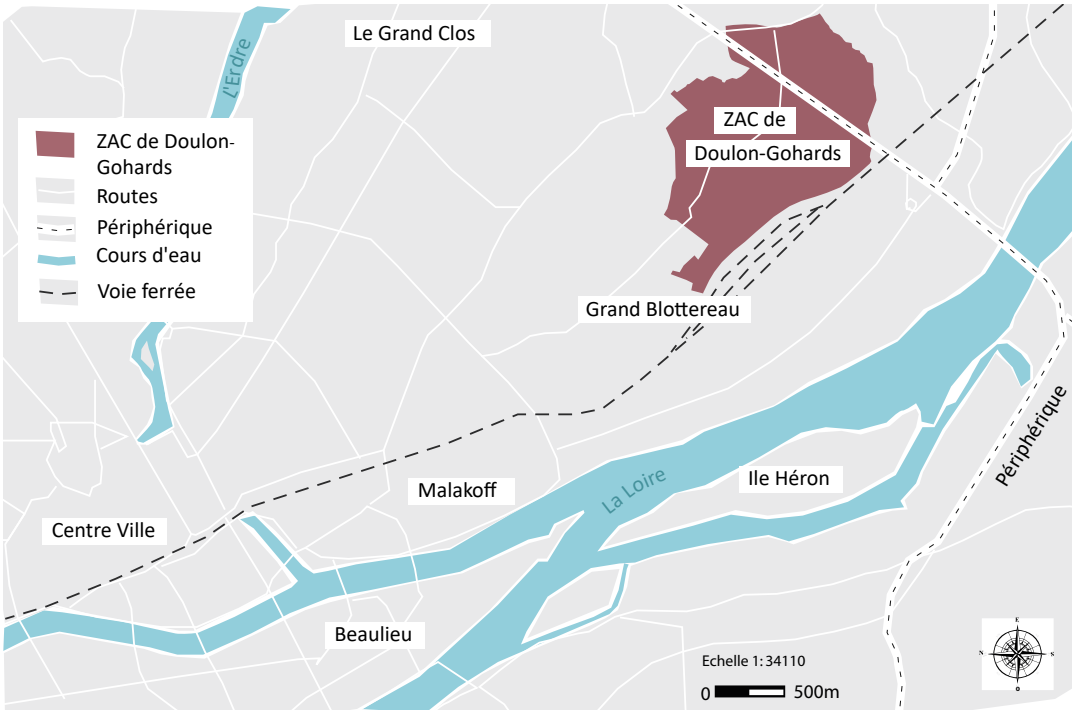

Figure V - La ZAC de Doulon-Gohards dans l'agglomération nantaise. Blandine Blachère, 2017

PARTIE 1 - L'USAGE DE LA CONCERTATION DANS LA ZAC DU PROJET AGRI-URBAIN DE DOULON-GOHARDS, VOLONTÉ DE LA VILLE, NECESSITÉ ET OBLIGATION JURIDIQUE

Figure VI - Vue aérienne de Doulon en 1952, quand le quartier étant encore un enchevêtrement de tenue maraichères. IGN source: (Doulon Histoire, 2009. p.155)

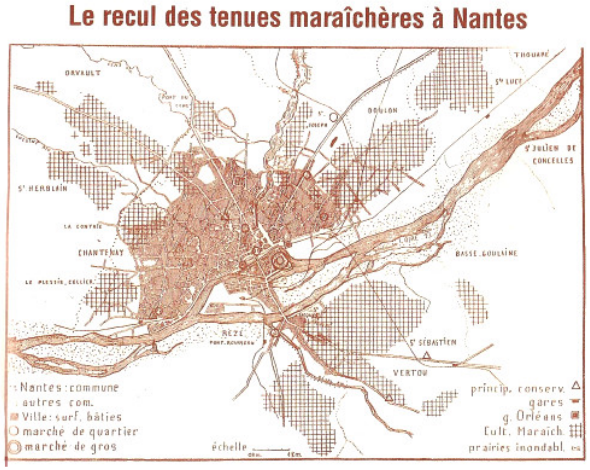

Figure VII - Le recul des tenues maraîchères à Nantes dans les années 50. IGN source: (Doulon Histoire, 2009. p.156)

Un quartier à l'écart de la ville, à la population en partie marginalisée

Aujourd'hui, le quartier de Doulon-Gohards est un espace « en marge géographique ». Situé à l'extrêmité de la ville, il accueille toute une typologie d'aménagements qui sont volontairement éloignés du centre ville en direction des périphéries : terminal et stockage de voies ferrées, zones industrielles et zones d'activités, stockage de remblais, périphérique routier, mais aussi aires d'accueil de gens du voyage. Bien qu'accessible en Chronobus (bus express spécifiques à la ville de Nantes), le quartier n'est pas très connecté au reste de la ville par le réseau de transports. Les activités et services de proximité ne sont pas très présents, au Vieux Doulon par exemple il y a peu de commerces et de dynamique de quartier en dehors du marché dominical .

La plupart des installations agricoles sont à l'abandon, les terres en friches et les bâtiments en état de ruine plus ou moins bien conservées (Fig. VIII).
Le quartier est donc parcouru d'espaces délaissés par la ville, qui laissent place à des initiatives non institutionalisées nombreuses et variées (Fig.IX).
Le quartier est donc aussi en quelque sorte en « en marge sociale », avec différents groupes de population qui échappent au cadre habituel de la ville et de ses normes (relatives à la propriété, à la sécurité, à l'accès à l'eau, etc).

Parmi eux se trouvent des gens du voyage, acompagnés par les associations ADGVC (Association Départementale des Gens du Voyage Citoyens) et Tzigane Habitat, des jeunes migrants mineurs isolés du DAL, ou Droit Au Logement, ainsi que des groupes de migrants roumains dont plusieurs familles sont accompagnées par l'association Roata, des personnes sans domicile fixe, et un jardin militant (le jardin des Ronces).

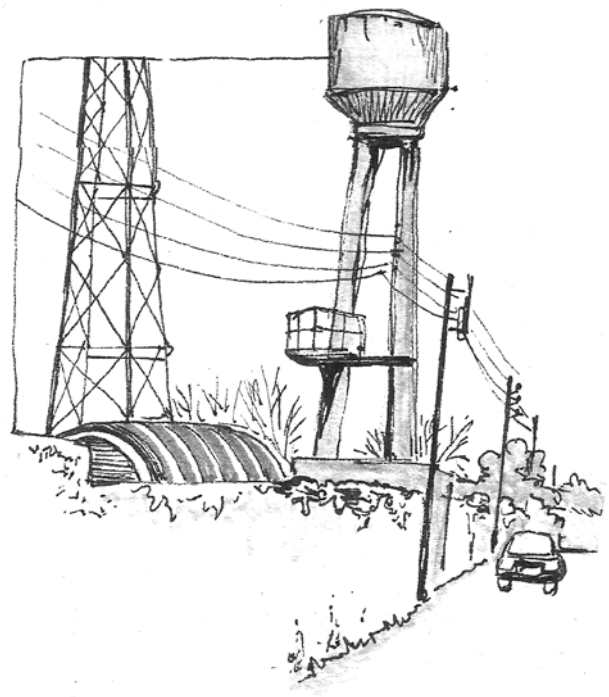

Figure VIII - L'un des nombreux vestiges du passé maraîcher de Doulon, le réservoir d'eau de la ferme St Médard. Blandine Blachère, Nantes, 2017

Figure IX - Les initiatives non institutionalisées et populations marginalisées du quartier de Doulon. Blandine Blachère, 2017

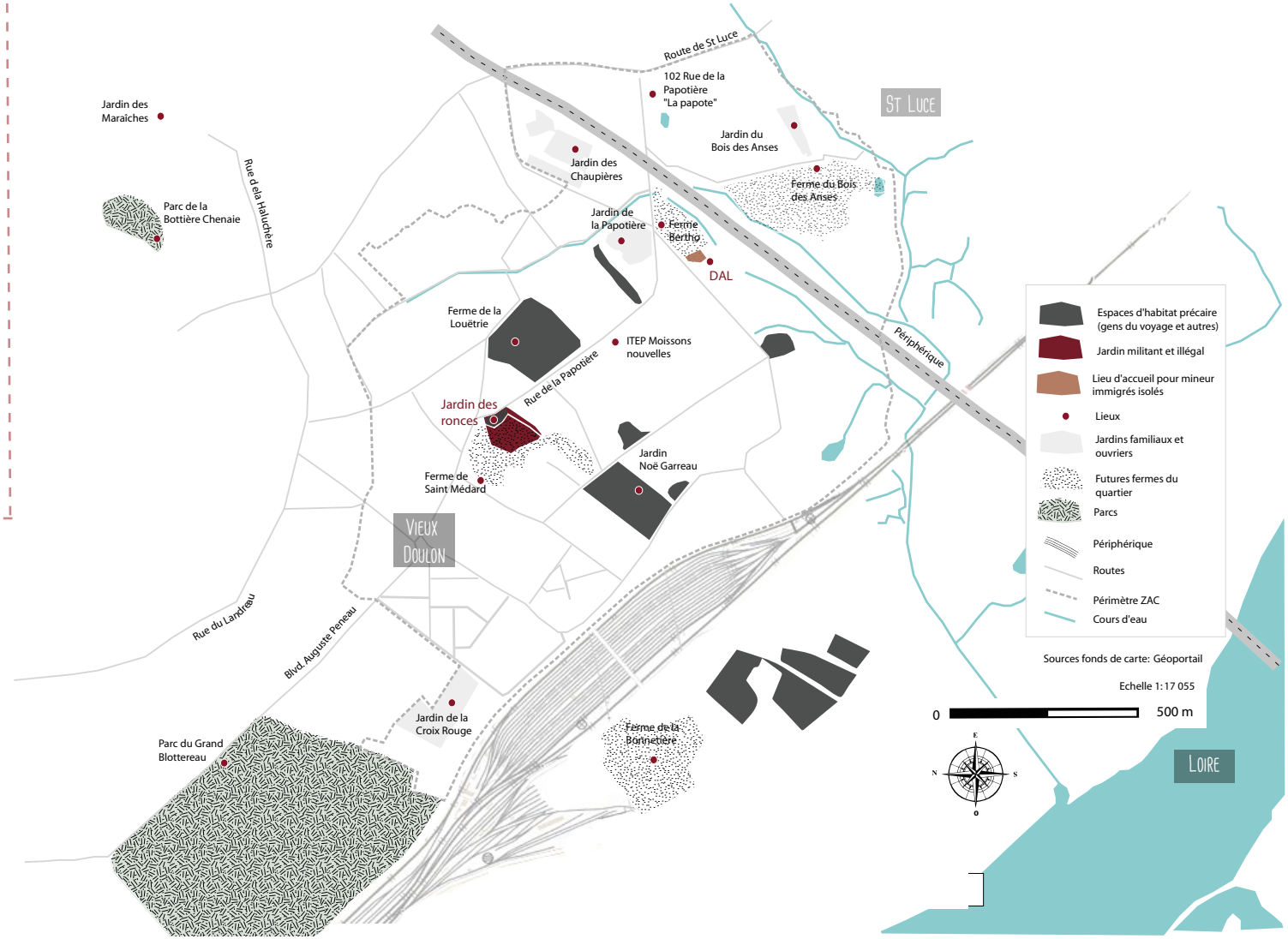

PARTIE 1 - L'USAGE DE LA CONCERTATION DANS LA ZAC DU PROJET AGRI-URBAIN DE DOULON-GOHARDS, VOLONTÉ DE LA VILLE, NECESSITÉ ET OBLIGATION JURIDIQUE

Le jardin collectif, militant et illégal des Ronces

Parmi les initiatives non institutionnalisées du quartier, le jardin des Ronces se caractérise par sa position affichée d'opposition à la concertation menée par NM. Ce jardin collectif et autogéré a été initié en Juin 2014, sur « *une ancienne parcelle maraîchère située en face du cimetière du Vieux-Doulon […] réinvestie par un collectif de personnes souhaitant lui redonner vie autrement que par une éventuellement urbanisation.* » (Le Jardin des Ronces, 2017).

Dépourvu de structure légale, il est ouvert à tous les publics, et notamment des personnes en situation de précarité qui y trouvent un refuge. Ses participants cultivent de manière collective les différentes parcelles, dispatchées entre les buissons et les ronces, en pratiquant le jardinage naturel, en utilisant des méthodes de permaculture et des semences reproductibles.
Des évènements s'y déroulent, certains festifs comme la fête du jardin, et d'autres plus militants, comme des réunions publiques indépendantes pour parler de l'avenir du quartier, en réaction à la concertation de la ville qu'ils boycottent. (Fig.X)

Dans les plans proposés par la ville pour le projet urbain, le jardin des Ronces n'est pas maintenu en place.

Figure X - Réunion indépendante au jardin des Ronces. CC BY Valk. http://urlz.fr/5QvO (consulté le 28 mai 2017)

Chapitre 3 - Le projet agri-urbain de la ZAC des Gohards et sa concertation

La ZAC de Doulon-Gohards, un projet «agri-urbain»

S'inspirant du patrimoine maraîcher du quartier, la ZAC élaborée par Nantes Métropole consiste en un projet « agri-urbain ». En effet, ce projet de renouvellement urbain a la particularité de reposer sur la volonté de réactiver quatre fermes, d'anciennes tenues maraichères, pour axer le développement du quartier autour de l'agriculture urbaine. (Fig.XI)

«*Autour des quatre fermes existantes, l'idée serait de développer un système agricole qui aille du circuit de distribution court sur le mode associatif des AMAP (Associations pour le maintien d'une agriculture paysanne) jusqu'aux fermes de production agricole plus classique en passant par la pédagogie des publics, la restauration, etc*», ainsi que le projet des fermes est décrit dans le journal de projet publié en 2015

Le projet s'inscrit dans le cadre d'EcoCité dont la métropole Nantaise fait partie, qui est l'application de l'action «Ville de demain», et pour laquelle elle reçoit des financements. *«Le Programme d'investissements d'avenir, piloté par le Commissariat général à l'investissement, consacre 668 millions d'euros à l'action « Ville de demain » gérée par la Caisse des dépôts. « Ville de demain » favorise l'émergence d'une nouvelle façon de concevoir, construire et gérer la ville dans le cadre de la démarche ÉcoCité. [...] L'objectif de cette démarche partenariale est de développer des villes attractives et résilientes qui préservent l'environnement, la cohésion sociale et la qualité de vie de leurs habitants.» http://www.cohesion-territoires.gouv.fr/les-ecocites*

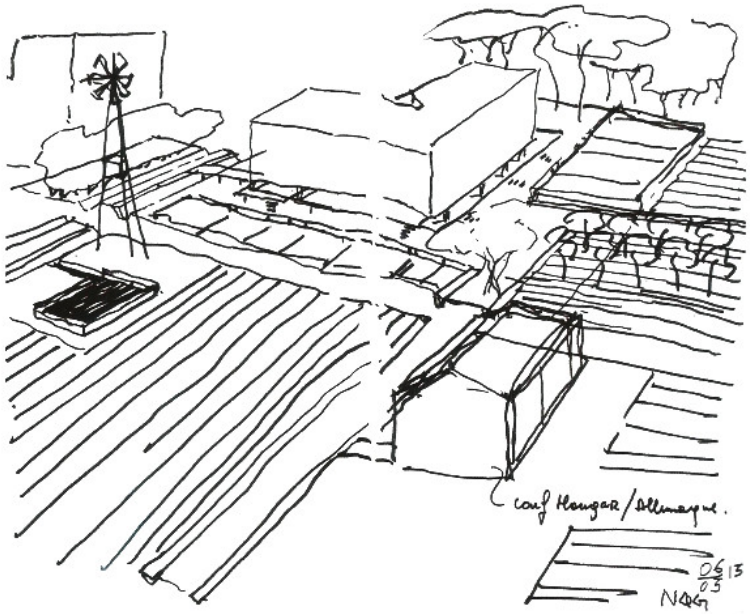

Figure XI - Croquis illustrant l'imbrication du maraîchage et de l'habitat dans le projet d' «agri-urbanisme » de Doulon-Gohards. Bruel Delmar, 2013 (Nantes Métropole, Nantes Métropole Aménagement, In situ a&e, Bruel/Delmar, Groupe Etude Nicolet, 2016. p.72)

PARTIE 1 - L'USAGE DE LA CONCERTATION DANS LA ZAC DU PROJET AGRI-URBAIN DE DOULON-GOHARDS, VOLONTÉ DE LA VILLE, NECESSITÉ ET OBLIGATION JURIDIQUE

Le projet de renouvellement, en dehors du caractère agri-urbain, consistera en un projet de construction de 2 500 à 3 000 logements livrés de 2019 à 2033, la construction d'une école et la requalification d'une grande partie des voies de communications, un pôle d'équipements publics comprenant un groupe scolaire, un centre de loisirs et des équipements sportifs. Il implique également de réaménager entièrement la place du Vieux Doulon, ainsi que le «territoire de l'eau», une zone du quartier inondable par la Loire, afin de réouvrir cet espace à des usages récréatifs et de mobilité douce (Fig. XII).

S'étendant sur une surface de 180 hectares, dont 100 hectares en zone naturelle et 80 hectares à urbaniser, ce projet a comme maître d'ouvrages la ville de Nantes et Nantes Métropole. Nantes Métropole Aménagement est chargé des études préopérationnelles, l'agence In Situ A&E du travail d'urbanisme, et enfin le travail paysager est réalisé par l'Atelier Bruel-Delmar. (Fig.XIII).
L'opération a pour budget bilan 61,7M d'euros. Elle se déroule en plusieurs étapes s'étirant sur plusieurs années, avec notamment des études de pollution, de faune et de flore précédant l'étude d'impact, et la concertation préalable à la création d'une ZAC (Fig. XII).

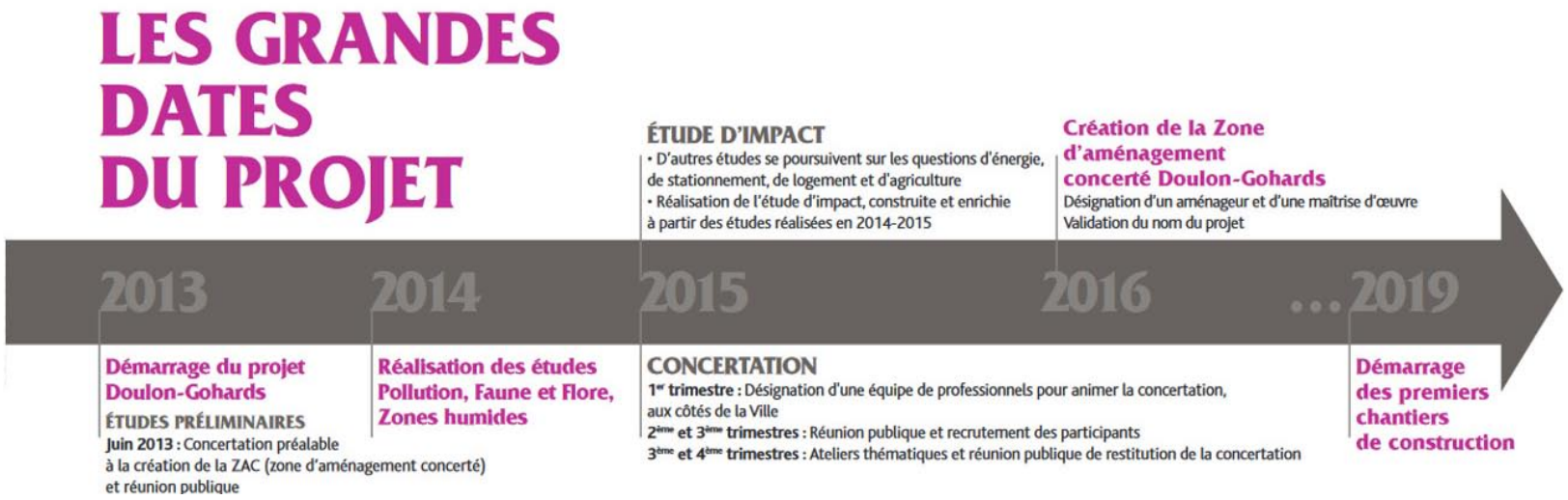

Figure XII - Les grandes dates du projet de la ZAC de Doulon-Gohards. Studio Nantes Métropole, 2015 (Equipe de quartier Doulon-Bottière, novembre 2015 p.2-3 et décembre 2014, p.1)

LE PROJET DOULON-GOHARDS

e Projet Doulon-Gohards est issu des préconisations de la maîtrise d'œuvre (le cabinet In Situ A&E et l'Atelier de Paysages Bruel-Delmar), qui ont été validées par les élus. Nourries par la concertation, ces intentions ont été présentées en avant-première au panel, lors de l'atelier de restitution. La présentation, pour tous, était également à l'ordre du jour de la réunion publique du 22 juin 2016.

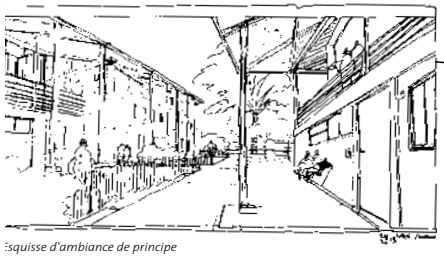

Esquisse d'ambiance de principe

Un projet au service d'un développement métropolitain équilibré

Le projet a pour ambition d'associer le « déjà là », les atouts de ce quartier, avec un programme de 2500 à 3000 logements, en respectant la qualité de vie des habitants au quotidien.

Un projet répondant aux aspirations contemporaines des citoyens

Les citoyens souhaitent un urbanisme de proximité, facilitant la vie à l'échelle d'un quartier : la proximité avec des transports en commun efficaces, des équipements publics, des commerces et services et la proximité d'espaces naturels. Cela pour créer une ville moins étalée, aux fonctions plus diverses, offrant des modes de déplacement alternatifs à la voiture propices à la protection de l'environnement et aux échanges.

La ville nourricière

Il s'agirait, sur la base des 4 fermes existantes, de «mettre en œuvre un écosystème» avec un projet d'agriculture urbaine à l'impact social, éducatif, convivial, paysager, intergénérationnel, qui contribuerait à l'attractivité du quartier et, à terme, de la métropole. Le projet serait d'y installer de nouveaux acteurs, porteurs de projets complémentaires, économiquement viables. Et cela, en complémentarité des jardins familiaux existants ou prochainement créés.

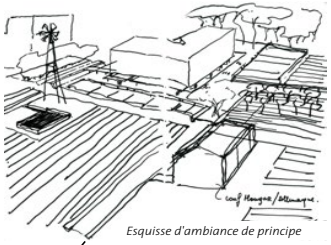

Esquisse d'ambiance de principe

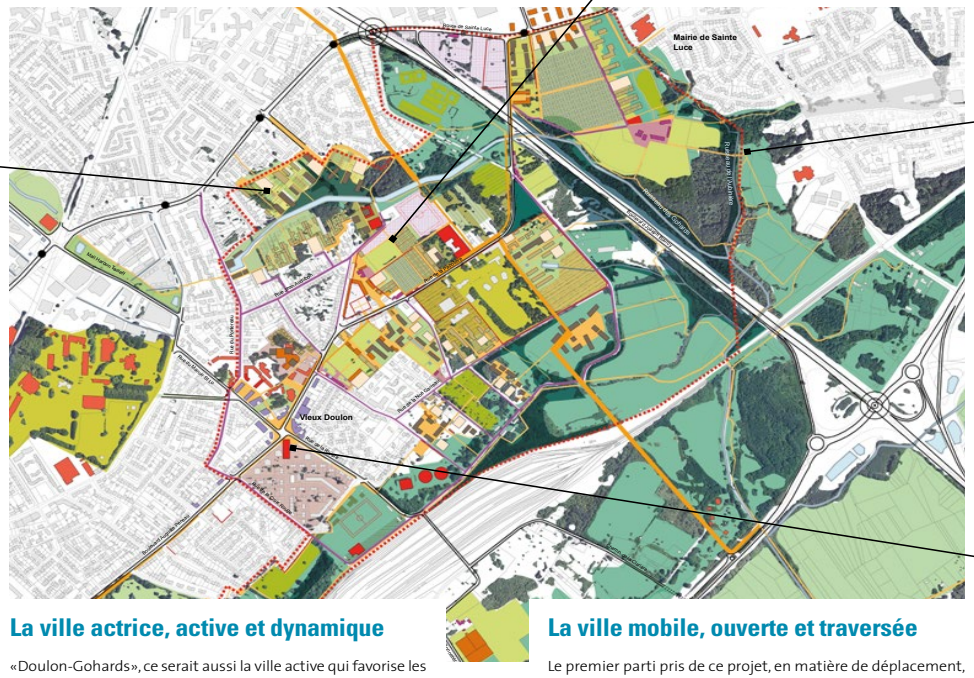

La ville actrice, active et dynamique

«Doulon-Gohards», ce serait aussi la ville active qui favorise les nouvelles manières de travailler : des lieux de travail partagés, modulables et évolutifs, plus mobiles et ouverts, comme par exemple : des cours artisanales et agricoles dans les fermes. Il doit s'appuyer sur un terreau local fort, sur la dynamique associative et culturelle particulière, issue de l'histoire cheminote et maraîchère.

La ville mobile, ouverte et traversée

Le premier parti pris de ce projet, en matière de déplacement, serait de « faire avec » l'ensemble des voies existantes. Le réseau est assez complet pour accueillir un projet ambitieux avec des stationnements mutualisés. En complément, un nouveau maillage fort de déplacement doux serait élaboré : cela répond à un véritable besoin qui a été exprimé unanimement par les participants aux ateliers de concertation.

La nature en ville : le parc ligérien

Le territoire de « Doulon-Gohards » est ici considéré comme un grand parc à vivre. Ce corridor de biodiversité majeur, lié à la Loire et à ses affluents proposerait des usages et des paysages diversifiés : parc, jardins partagés, prairies humides...L'eau, fil conducteur, serait révélée dans le cadre des aménagements des espaces publics, espaces propices aux balades et aux mobilités douces vers les autres quartiers.

Esquisse d'ambiance de principe

Le Vieux Doulon au cœur du Doulon de demain

Le Vieux Doulon constitue le cœur du projet. Mais ce bourg ancien doit être renouvelé pour offrir des espaces publics requalifiés, un appareil commercial complété en lien avec les commerçants en place et des équipements publics mieux mis en valeur. La volonté est de faire de ce bourg un lieu de vie, d'échanges et de vivre ensemble plus intense dans un cadre renouvelé.

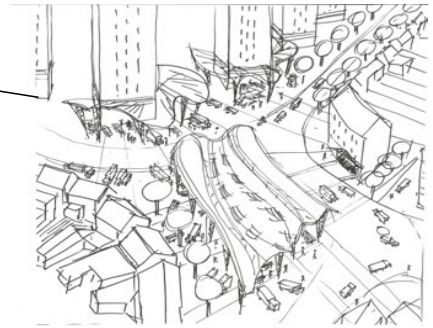

Figure XIII - Planche présentant le projet de la ZAC de Doulon-Gohards. Studio Nantes Métropole, 2016 (Equipe de quartier Doulon-Bottière, Juin 2016 p.4)

PARTIE 1 - L'USAGE DE LA CONCERTATION DANS LA ZAC DU PROJET AGRI-URBAIN DE DOULON-GOHARDS, VOLONTÉ DE LA VILLE, NECESSITÉ ET OBLIGATION JURIDIQUE

Les étapes de la concertation

Pour ce projet agri-urbain, une concertation est mise en œuvre. Initiée en 2013 avec la concertation préalable à la création de la ZAC, puis relancée dans un second temps, à la suite de la réunion publique de lancement, elle se déroule en plusieurs volets et est menée par l'Agence SCOPIC.
SCOPIC se définit comme une agence de conseil, communication et concertation, et a travaillé à de nombreuses reprises dans le cadre de concertations pour Nantes Métropole et la Ville de Nantes.
La phase de concertation principale, entre 2015 et 2016, se découpe en 5 ateliers intitulés «révéler», «imaginer», «projeter» et «préfigurer». (Fig.XIV)
Parmi ceux-ci, une balade urbaine et des ateliers de réflexion en salle, axés sur des thématiques telles que les transports, l'habitat, les équipements...

Pour participer à la concertation une candidature doit être déposée, comme expliqué ici dans le journal de projet publié tous les ans pour communiquer sur l'avancée du projet: «*Vous avez jusqu'au 15 novembre pour vous porter volontaire par mail : doulongohards@nantesmetropole.fr ou auprès de l'équipe de quartier DoulonBottière (02 40 41 61 40). Vous serez alors recontacté par l'équipe concertation qui recueillera les informations nécessaires pour finaliser votre inscription. Les volontaires s'engagent à participer à l'ensemble des ateliers. Le nombre de participants étant limité, un panel sera constitué de manière à assurer la représentativité des profils et la diversité des points de vue.» (Equipe de quartier Doulon-Bottière, 2015).*

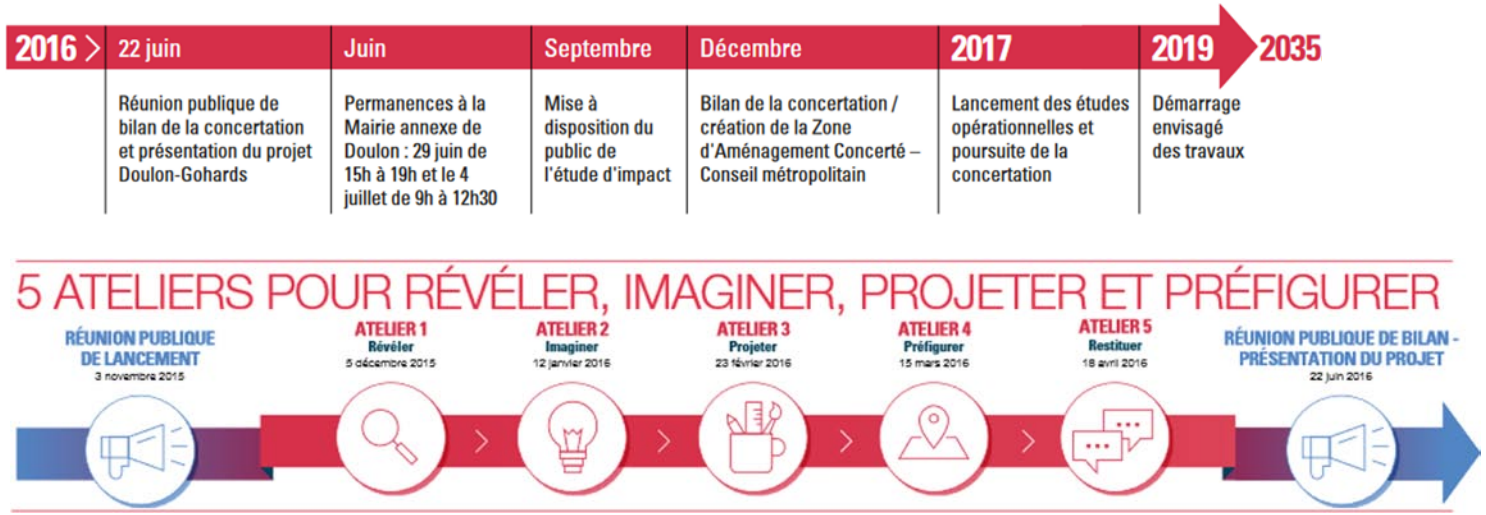

Figure XIV - Graphiques détaillant les différentes étapes de la concertation menée par l'Agence SCOPIC à Doulon-Gohards. SCOPIC, 2016 (Nantes Métropole, Nantes Métropole Aménagement, In situ a&e, Bruel/Delmar, Groupe Etude Nicolet, 2016.)

PARTIE 1 - L'USAGE DE LA CONCERTATION DANS LA ZAC DU PROJET AGRI-URBAIN DE DOULON-GOHARDS, VOLONTÉ DE LA VILLE, NECESSITÉ ET OBLIGATION JURIDIQUE

En complément de la concertation de l'Agence SCOPIC, des temps de concertation ont également été menés par l'association ECOS, à la demande de Nantes Métropole Aménagement. Il s'agit dans un premier temps en 2016 d'une concertation-diagnostic auprès des jardins collectifs et familiaux du quartier, ainsi que d'une balade urbaine proposée aux habitants à la découverte du patrimoine végétal du quartier. Par la suite, en 2017 NMA fait de nouveau appel à l'association pour poursuivre le travail de concertation-diagnostic auprès des jardiniers (sur d'autres sites) et initier une dynamique autour des pratiques de jardinage, en lien avec les envies émergeantes du public. (Fig. XV).

Face au projet urbain et à la concertation qui l'accompagne, on perçoit peu à peu des critiques et des contestations qui émergent, de la part des habitants, des jardiniers du quartier, mais aussi d'association et collectifs informels,…
Ces critiques sont recueillies dans un premier temps au cours de discussions informelles, ainsi qu'en réponse à nos démarches de l'association ECOS pour mener la concertation. Puis, dans un deuxième temps, elles sont mises en relief et comparées à d'autres situations et des théories au cours d'une étude bibliographique et la conduite d'entretiens auprès des personnes émettant ou relatant les critiques, afin qu'ils les précisent et les argumentent.
A travers ce deuxième temps, nous essayerons de dégager des enjeux qui indiquent des possibilités d'amélioration et de critères de réussite pour que la concertation corresponde mieux aux attentes des citoyens.

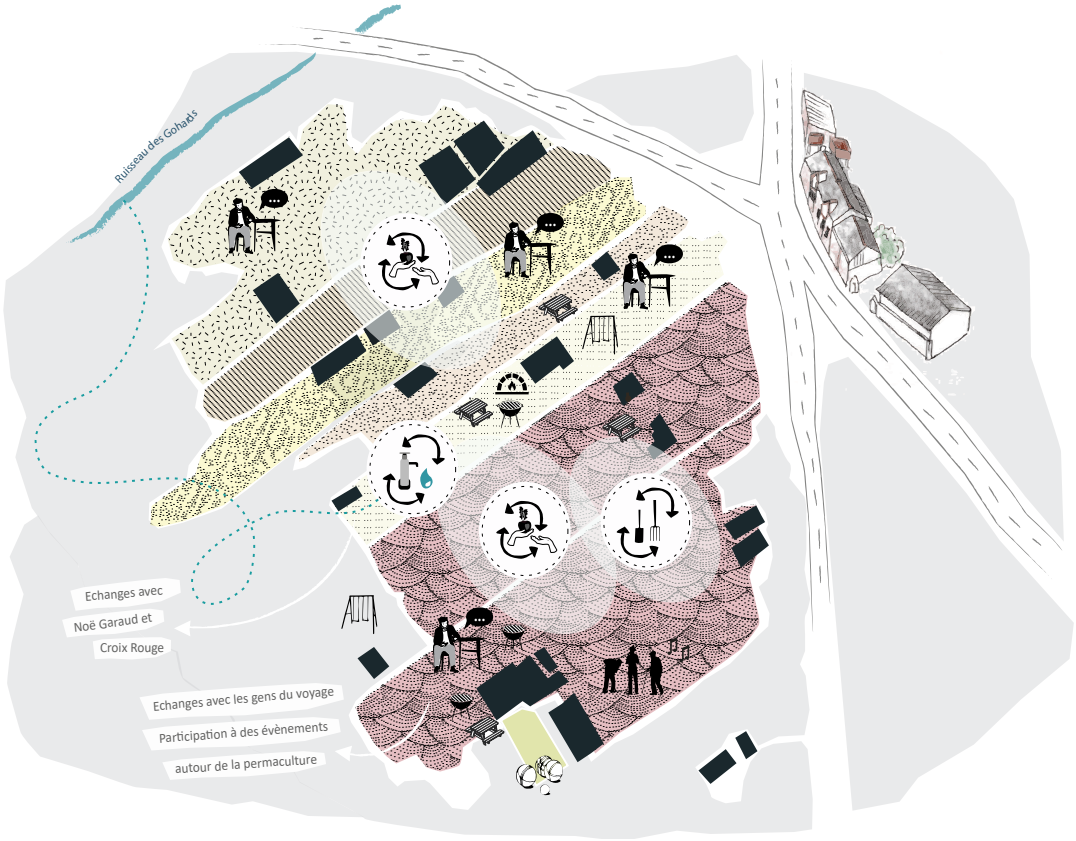

Figure XV - Exemple de cartographie représentant les dynamiques et les relations entre jardiniers réalisées à la demande de NMA par l'association ECOS. Blandine Blachère, 2017

Chapitre 1 - Un contexte favorisant une attitude de critique et d'opposition à la concertation

En France d'une manière générale, et à Nantes en particulier, les décisions politiques et notamment les projets urbains se heurtent à une grande défiance de la part d'une large partie de la population.
L'affaire de la ZAD de Notre-Dame-des-Landes, avec ses nombreuses manifestations au cours desquelles se produisent souvent d'importantes violences, témoigne d'une rupture fréquente du dialogue entre les pouvoirs publics et les citoyens lorsque des projets sont contestés (Fig. XVI).
Cette défiance, dans le cas de projet de moindre échelle comme à Doulon-Gohards, peut s'expliquer en partie par une grande sollicitation des citoyens pour participer à des dispositifs de participation, sans qu'il n'y ait de retours de la part des politiques publiques. Dans le cas des Jardins Familiaux du Bois des Anses à Doulon-Gohards, sa présence dans la ZAC et à proximité de terrains sur lesquels des constructions sont à venir, ainsi que le caractère récent du jardin, font que les jardiniers ont eu énormément de visites pour leur demander leur avis sur diverses questions. Ces visiteurs, qu'ils soient institutionnels, membres d'associations comme ECOS qui agissent à la demande de NMA, ou d'autre initiatives indépendantes, ne donnent pas toujours de suite à leur travail d'investigation sur le terrain, ne transmettent pas le résultat de leur travail aux personnes interrogées. Pour ces participants, cela est usant de témoigner sans recevoir de retour ni de reconnaissance.

Pour cette raison, mais aussi parce qu'ils craignent parfois que leurs propos ne soient utilisés à mauvais escient, sortis de leur contexte ou déformés, ou simplement sans effet, les jardiniers étaient parfois réticents à se livrer au premier abord, nous tenant pour certains des propos tels que «Qui vous paye, qui vous envoie ?» ou «On a déjà une association dans le quartier, on a déjà répondu à des questions, qu'est ce que vous allez nous apporter de plus?».

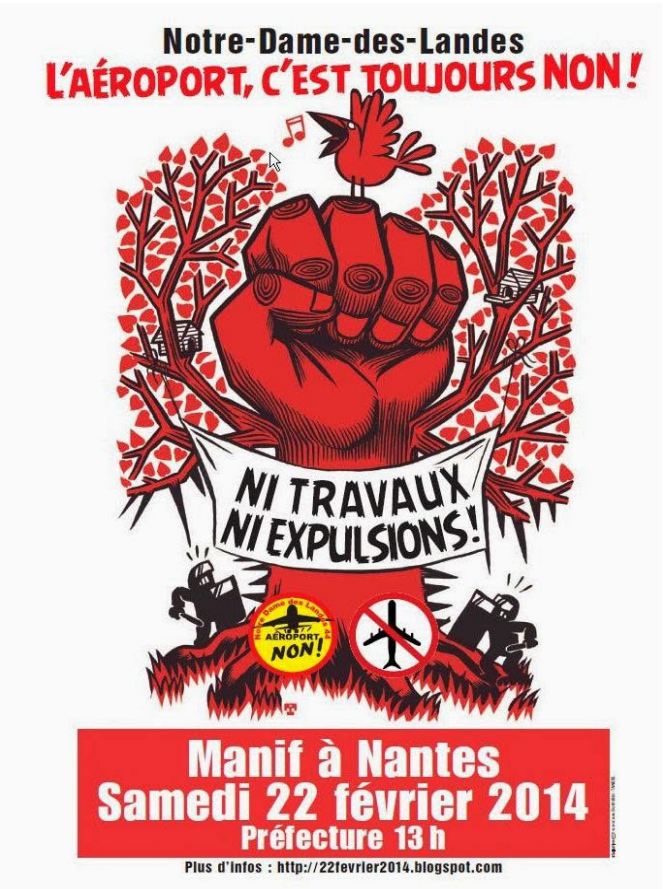

Figure XVI - Affiche communiquant sur la manifestion contre le projet d'aéroport de Notre-Dame-des-Landes CC BY Equipe d'organisation de la manif du 22 février http://22fevrier2014.blogspot.fr/ (consulté le 3 septembre 2017)

PARTIE 2 - LES CRITIQUES DES OPPOSANTS A LA CONCERTATIONS - CAS DE DOULON-GOHARDS

Chapitre 2 - L'absence de volonté réelle empêchant la concertation d'aboutir sur les résultats attendus

Instrumentalisation de la concertation

L'une des critiques les plus formulées est celle de la non-sincérité de la concertation, qui serait instrumentalisée par l'émetteur (la ville dans le cas de Doulon-Gohards) afin d'en faire un outil de communication et de marketing pour lui donner une image positive, favorable à la démocratie participative. Un texte rédigé par le collectif du Jardin des Ronces critique le fait que la concertation ait été confiée à SCOPIC, une agence de design et conseil en communication, ce qui dénonce pour eux les véritables intentions de la ville : « *…répondre à la sollicitation de Nantes Métropole via l'agence SCOPIC, organisatrice de la concertation. Comment d'ailleurs ne pas s'interroger sur l'emploi d'une entreprise privée, qui se présente comme agence de design et conseil en communication, pour mener la concertation publique d'un tel projet. A croire qu'une concertation publique n'est qu'affaire de comm', une hypocrisie démocratique, où les participants n'ont d'autres choix que de se conformer à un cadre prédéfini.* » (Le Jardin des Ronces, 2017).

Les critiques dénoncent la tendance à appeler concertation ce qui n'est que de l'information ou de la consultation, destinés à favoriser l'acceptation du projet par les habitants. Il y a en effet plusieurs niveaux dans la participation citoyenne : information, consultation, concertation et codécision. Dans *La participation : une transaction le plus souvent différée*, l'auteur signale que l'information « *a aussi une variante éducative, faire comprendre aux habitants (et surtout aux électeurs) le système de contraintes et la marge de manœuvre des élus.* »(BLANC, 1995), tandis qu'il définit la consultation comme « *Lorsque les autorités locales recueillent suggestions et critiques et amendent seules leurs projets, en ne retenant que ce qu'elles jugent pertinent* ».

Ces niveaux ont donc leur utilité mais aussi leurs limites, qui les distinguent de la concertation: « *La concertation au sens strict suppose un degré supplémentaire, une certaine redistribution du pouvoir au profit des habitants, leur permettant d'infléchir plus ou moins le projet initial.* »

Les participants attendent donc non pas seulement d'être consultés, mais également de pouvoir constater un véritable impact suite à leur implication, une réelle prise en compte de leur avis qui peut modifier le projet s'ils ne l'approuvent pas.

PARTIE 2 - LES CRITIQUES DES OPPOSANTS A LA CONCERTATIONS - CAS DE DOULON-GOHARDS

Une manière d'éviter les conflits

La concertation est également perçue comme un moyen habile d'éviter, voir d'étouffer les conflits éventuels, comme le souligne Nora Semmoud dans la réception sociale de l'urbanisme : « *La démarche participative (…) peut se limiter à être un processus de légitimation des opérations urbaines aux yeux de l'opinion. Il s'agit alors de prévenir les conflits et de les neutraliser par le compromis et le consensus, voire de contrôler et de maîtriser la contestation et/ou la revendication sociale. Des stratégies qui se soldent par une démobilisation croissante des citadins ordinaires et qui éloignent la participation d'un processus de démocratisation* ».(Semmoud, 2007).

A Doulon-Gohards, le Jardin des Ronces exprime la même crainte : « *…la mise en place de la démocratie participative pour empêcher toute conflictualité, pour permettre l'acceptation par les citoyens des projets déjà pensés en amont* » (Le Jardin des Ronces, 2017).
Cet aspect anti-conflictuel de la concertation pousse les citoyens à s'en détourner : « *Un autre paradoxe de la participation des habitants est que certains élus finissent par l'adopter comme une technique de prévention des conflits et des luttes urbaines. Or, lorsque la participation est «octroyée» par les autorités, les habitants croient bien souvent que tout est décidé d'avance et qu'il s'agit d'une inutile mise en scène.*» (BLANC, 1995).

Le processus décisionnel ne laisse pas de place à la participation citoyenne

La concertation paraît souvent vaine et inutile aux participants, qui n'ont pas d'espoir que leurs avis soient entendus. Cela se produit lorsqu'elle n'est pas mise en place dès l'amont du projet, que les décisions semblent déjà avoir été prises par les dirigeants et qu'ils ne semblent pas souhaiter revenir dessus, mais aussi en raison de l'asymétrie de pouvoir qui fait que la parole des habitants pèse trop peu face aux décisionnaires. « *Nous critiquons en effet l'objectif même de ces ateliers dits de concertation qui n'ont pour objectif que d'être une caution démocratique pour un projet qui comme tout projet des pouvoirs publics actuels est pensé depuis longtemps par certaines personnes, dans l'intérêt de certaines autres, et dans une logique politique déjà établi.* » (Le Jardin des Ronces, 2017).

PARTIE 2 - LES CRITIQUES DES OPPOSANTS A LA CONCERTATIONS - CAS DE DOULON-GOHARDS

Ce phénomène constitant à imposer aux participants une décision, qu'elle leur convienne ou non, par le biais d'une asymétrie de pouvoir, est appellé « forçage » dans *Les porteurs de projets face à leurs opposants : six critères pour évaluer la concertation en aménagement*. L'article propose une grille d'évaluation de l'intensité du degré de forçage. (Mermet, Dubien, Emerit, Laurans, 2004).

Critères de procédure	**Forçage nul à modéré**	**Forçage intense**
Passage à l'acte	Les porteurs du projet s'abstiennent de violence physique (cf. commentaires) et ne prennent pas de mesure qui anticipent sur les étapes des procédures	Recours à des actions physiques de répression (cf. commentaires) passages à l'acte (travaux, acquisitions) sans attendre la conclusion des procédures et négociations, voire en passant outre
Débat public	Le projet est soumis à un débat public où tous peuvent s'exprimer à part égale, et où les conditions de débat permettent la concentration sur les enjeux importants, la continuité de discussion, l'échange d'arguments (voir tableau 3)	Le projet n'est discuté que dans des instances où le public et les représentants des parties prenantes n'ont pas accès au débat, ni comme participants, ni comme observateurs
Lisibilité des portages et des oppositions	Les acteurs porteurs du projet peuvent être clairement identifiés, ainsi que ceux exprimant des oppositions	Le projet se présente comme émanant de collectifs au périmètre flou, ou bien les porteurs sont définis seulement sur un plan institutionnel et formel
Lisibilité des intérêts en jeu	Lors des débats, les intérêts en jeu pour les participants sont assumés et mis en discussion	Des intérêts en jeu sont occultés, activement ou par omission
Qualité des études qui fondent le projet (profondeur de l'offre)	Le projet est accompagné d'études techniques, économiques, sociales approfondies.	Le projet repose sur des études techniques, économiques, sociales sommaires ou prêtant délibérément à des lectures trompeuses
Présence et portée des alternatives au projet (largeur de l'offre)	Le projet est accompagné d'une mise en perspective qui favorise la comparaison avec des voies d'action alternatives.	Le projet est proposé seul, dans des conditions où il est difficile de le comparer avec d'autres actions qui pourraient constituer des alternatives.

Tableau I - Tableau illustrant 6 critères pour apprécier le «forçage». (MERMET Laurent, DUBIEN Isabelle, EMERIT Alexandre, LAURANS Yann, 2004, p.9)

PARTIE 2 - LES CRITIQUES DES OPPOSANTS A LA CONCERTATIONS - CAS DE DOULON-GOHARDS

Dans le projet Doulon-Gohards, les critiques s'adressent à NM qui décrit la démarche du projet en la divisant selon les 4 étapes suivantes, dans lesquelles la concertation se place en dernière position :

« *1- Le temps des grandes institutions étatiques autour de l'élabortaion d'un ppri de terrain*
2- Le temps des maîtrises d'ouvrage publiques et déléguées (NM et NMA) et de la maîtrise d'œuvre urbaine autour de la co-écriture d'une vision et d'un cap
3- Le temps des experts autour de la consolidation de la vision du projet Doulonnais
4- Le temps des publics autour du partage et de l'enrichissement du projet public par ses habitants ou usagers actuels du quartier : la mobilisation de l'expertise d'usage habitante »
(Nantes Métropole, Nantes Métropole Aménagement, In situ a&e, Bruel/Delmar, Groupe Etude Nicolet, 2016).

Une grande partie des décision est prise bien avant la contribution du public, ainsi les critiques déplorent de ne pouvoir agir que sur des décisions mineures, et non pas sur les grandes lignes du projet. Il faut préciser toutefois que ces étapes ne tiennent pas compte de la concertation préalable à la création de la ZAC, intervenue en 2013.

Les critiques citées ici dénoncent des problèmes de fond, relatifs au manque de volonté ou aux mauvaises raisons pour mener une concertation. Si ces critiques sont partagées par une variété de citoyens et acteurs locaux sur différents projets, elles sont toutefois formulées principalement par un groupe d'acteurs caractérisés par leur regard critique et militant sur les projets urbains.

N'ayant pas eu le temps ni l'opportunité de recueillir le point de vue des institutionnels, aménageurs ou de l'Agence SCOPIC, je ne peux pas opposer leurs critiques à celles précédement citées, pourtant elles existent. Les aménageurs et insitutionnels déplorent en effet souvent l'attitude contestataire qu'ils considèrent comme systématique, ainsi que souvent la faible mobilisation des habitants.

En plus de ces problèmes concernant le fond de la concertation, d'autres critiques portant sur la forme de la démarche se font entendre. Que la volonté de concerter soit sincère ou non, cela ne garantit pas que la démarche soit satisfaisante.

PARTIE 2 - LES CRITIQUES DES OPPOSANTS A LA CONCERTATIONS - CAS DE DOULON-GOHARDS

Chapitre 3 - La démarche de concertation ne permet pas de garantir l'accès à la participation de tous

La difficulté de se projeter

Une des caractéristiques du projet urbain, c'est qu'il se déroule sur des temporalités très longues. Dans la ZAC de Gohards, la première concertation est lancée en 2013, les travaux sont supposés débuter en 2019 pour un projet véritablement aboutit en 2035. De plus le projet se réfère beaucoup au passé du quartier d'il y a plusieurs décennies voir siècles.
Or, les citoyens ne sont pas habitués à raisonner dans des temporalités de cet ordre, et ils ont beaucoup de mal à se projeter dans le passé et le futur aussi lointains. Il y a un décalage entre la capacité des aménageurs à raisonner sur des temps très longs et celle des citoyens, qui n'arrivent souvent pas à répondre lorsqu'on leur demande comment ils imaginent le quartier dans 20 ans. De même, pour les populations qui sont un peu marginalisées comme c'est le cas à Doulon, les enjeux auxquels ils font face dans leur vie quotidienne sont tellement différents de ceux des aménageurs qu'une compréhension mutuelle est très difficile à atteindre. Ainsi, les familles de migrants roumains du quartier du Vieux Doulon font face à des déplaçements très fréquents, souvent suite à des expulsions, ce qui les empêche généralement de s'établir plus de quelques mois au même endroit. Leur mode de vie et leur besoins différent de ce que connaissent les institutionnels, en terme de logement par exemple et de stabilité, ils ne se projetent donc pas de la même manière. De ce fait, les démarches institutionnelles n'intégrent pas beaucoup le point de vue de ces groupes, pourtant ils sont présents sur le quartier et connaître leurs besoins et attentes seraient forçément un atout pour mieux penser le réaménagement du quartier.

Les moyens et conditions de la démarche ne permettent pas une accessibilité suffisante

Afin de permettre à chaque citoyen d'avoir la possibilité de s'exprimer au cours de la concertation, certains critères d'accessibilité doivent être remplis. La communication sur la démarche mise en place fait partie de éléments essentiels, et n'est pas toujours adéquate. «*Certaines fois les décideurs ne contactent qu'un groupe de personnes auquel ils sont habitués, le résultat ne représente donc pas du tout l'ensemble de la population. Il aurait fallu utiliser des moyens de communication plus variés* » [Annexe 3]. Nous nous sommes confrontés à cette situation lors d'évènement organisés sur le quartier de Doulon pour les jardiniers, que nous avions annoncé à l'aide d'affiches à l'entrée des jardins. Certains jardiniers ne les avaient pas vues, lues ou comprises, et seraient venus si nous les avions prévenus de vive voix, ce que nous n'avons pas fait par manque de temps principalement.
Une mauvaise communication durant les temps de rencontre nuit également au bon déroulement de ces dernières. Le choix de mots en décalage avec le public cible peut créer une gêne et un blocage dans le dialogue: « *Les membres de la SNCF sont venus sur les jardins ouvriers dont ils sont responsables, et ont parlé d' « emprises » au lieu de « parcelles » face aux jardiniers. Comme ce n'est pas leur vocabulaire habituel, ils se sont sentis pris de haut*» [Annexe 3].

L'attitude et la communication corporelle ont également leur importance, ainsi la tenue choisie pour les rencontres, la manière de se présenter, de prendre des photographies des lieux, déterminent de la réussite des échanges. Des exemples de personnes venues sur les jardins en costume, chemise et cravate, ou d'autres qui ne se présentaient pas auprès des jardiniers avant de prendre les parcelles en photo, nous ont été citées comme de mauvaises expériences ayant entraîné la méfiance des jardiniers.

La démarche à suive pour accéder à la concertation, si elle est trop compliquée ou restrictive, apparaît pour certains comme un véritable frein à la participation du plus grand nombre.
«*Dans le cadre établi, il y avait une candidature pour participer aux ateliers de concertation, et il n'y avait que 60 personnes de sélectionnées et pour moi c'était un frein à l'échange puisque tout le monde ne va pas proposer sa candidature. Il y avait beaucoup d'acteurs locaux donc c'est très bien, mais on est pas forçément habitants du territoire non plus. Les candidatures c'était par internet, il fallait juste donner son nom son prénom son âge, si on était habitant ou pas du quartier et il fallait en quelque lignes expliquer pourquoi on voulait participer aux ateliers. Ils ont fait ça pour avoir le public le plus diversifié possible mais je ne suis pas sûre que ce soit le meilleur moyen*…» [Annexe 3].

L'accessibilité est très conditionnée par les horaires proposés, les participants repprochent ainsi que souvent les temps de travail sont fixés à un horaire où beaucoup de personnes ne sont pas disponibles, en soirée par exemple les parents d'enfants en bas âge, les personnes âgées, et celles qui travaillent tôt ne peuvent pas venir, tandis qu'en journée les personnes qui travaillent ne sont pas libres.
Selon les horaires proposés, les participants attendent des conditions d'accueil appropriées, ce qui implique parfois l'accès à de l'eau ou de la nourriture aux heures de repas. Durant les ateliers de SCOPIC à Doulon, une participante regrette que « *l'atelier avait lieu entre 18h et 22h, e il n'y avait rien à manger ou à boire* ». [Annexe 3].

Enfin, le contenu des ateliers proposés doit correspondre au public accueilli, que ce soit en terme d'outils adaptés au bon déroulement du travail collectif, aspect que nous aborderons plus en détail en dernière partie, mais aussi au niveau des thèmes et enjeux abordés. En effet, les participants ont chacun leurs propres motivations pour participer à l'atelier, et leurs attentes dans la teneur des informations qu'ils recevront mais aussi dans la contribution qu'ils pourront apporter. Si l'atelier ne répond pas à leur attentes, cela peut être frustrant, comme cela s'est produit lors de la concertation de Doulon:
«Les ateliers était répartis en thématiques, moi j'étais sur les transports ça m'avais un peu énervée, ce n'est pas que j'ai rien à dire dessus mais je n'y connaîs pas grand-chose, en venant en tant qu'acteur local ce n'est pas ce que j'attendais. J'étais venue pour la thématique de l'agriculture urbaine, mais je n'ai pas pu du tout aborder le sujet.» [Annexe 3].

Difficile toutefois de satisfaire toutes les attentes, car elles sont diverses en fonction des participants et pas toujours bien identifiées en amont de l'évènement.

PARTIE 2 - LES CRITIQUES DES OPPOSANTS A LA CONCERTATIONS - CAS DE DOULON-GOHARDS

Une distribution de la prise de parole remise en question

Bien que le but premier de la concertation repose sur l'expression de ses participants, des critiques dénoncent l'impossibilité de prendre la parole pour défendre son point de vue. Cette situation peut être volontaire ou accidentelle, en effet il s'agit parfois de censure, du choix d'éviter certains sujets qui nuirait au projet ou au débat, mais il peut aussi s'agir d'une incapacité des meneurs de la concertation à s'adapter à la prise de parole spontanée des participants, ou à distribuer la parole de manière adéquate.

Mais le phénomène contraire peut également parfois se produire, avec un effet tout aussi négatif pour le débat: le monopole de la parole par un groupe d'individu. On constate que parfois un groupe d'individu s'autoproclame porte-parole de l'ensemble des citoyens concernés et s'accapre la prise de parole. «*Mais le constat de la détention par un petit groupe de citoyens motivés d'une capacité de traduction des besoins du quartier en un langage audible par les pouvoirs publics ne peut pas éviter la question du risque de monopole par ce groupe de l'accès au pouvoir réel en matière de politiques publiques*.» (Yann, 2001). Si l'auteur prend l'exmple d'un groupe qui aurait une bonne communication avec les pouvoirs public, ce cas de figure peut également se produire avec un groupe contestataire.

Cette attitude de censure a été ressentie par l'organisatrice d'une concertation commandée par NMA, au cours de laquelle une représentante d'NMA était présente: « *Elle coupait les gens dès qu'ils exprimaient une idée qui sortait du cadre imaginé par les aménageurs, et elle critiquait les idées, disant que ce n'était pas réalisable, que c'était ridicule*.» [Annexe 3].

Lors des évènements organisés à Doulon-Gohards, ces situations où l'expression est bridée se sont produites de manière récurrente. Les membres du jardin des Ronces notamment se sont vus refuser la prise de parole à de nombreuses reprises, au dire d'autres participants. «*Quand les ronces voulaient intervenir, ce n'était jamais le bon moment, ils ne pouvaient jamais exprimer leurs arguments. C'était même parfois les participants qui leur disaient de se taire, que ce n'étais pas le moment d'intervenir*.» [Annexe 3].

Cette situation peut correspondre à une volonté des organisateurs d'éviter de s'attarder sur les arguments contestataires des jardiniers militants, ou à une incapacité de leur part mais aussi de la part des autres participants à accepter de s'éloigner du cadre prédéfini de l'exercice en cours pour laisser place à des interventions spontanées. Certains argumenteront aussi que les jardiniers des Ronces, si l'on les laissait faire, monopoliseraient le débat.

Certains participants en concluent que seuls les participants aux opinions en accord avec les aménageurs ont leur place dans le débat, qui n'en est donc pas un.
Face à cette situation, le jardin des Ronces a proposé des réunion publiques indépendantes (notamment en 2014) afin que les arguments qu'ils n'ont pas pu exprimer lors des réunions officielles puissent être entendus. La réunion de juin 2014 a accueilli 60 personnes, venues du quartier mais aussi d'autres quartiers sur Nantes et ses environs. (Fig.XVII)

Mais cette position en opposition totale face à la concertation n'est pas partagée par tous les participants et acteurs locaux, au contraire, tous les participants ne perçoivent pas la concertation aussi négativement d'une part, et d'une autre les personnes frustrées par la démarche ne réagissent pas de la même manière.
Ainsi, un participant, cité dans le journal de projet, adhère à la concertation malgré ses frustrations, et désapprouve la contestation:

«Cette concertation, quelle qu'elle soit, c'est bien qu'elle existe. Elle s'est passée dans une bonne ambiance générale. Il y a bien eu quelques contestataires systématiques mais, dans l'ensemble, les échanges se sont bien déroulés. Toutefois, je regrette que certaines données aient été imposées d'emblée : tant de logements, pas de place pour des lotissements de maisons individuelles…» (Equipe de quartier Doulon-Bottière, 2015).
Un autre a lui aussi conscience des limites de la démarche mais préfère tout de même persévérer à participer: «*Quand on est un petit peu à la marge, la question c'est « y être ou ne pas y être ». «Est ce qu'on va à la concertation, ou est ce qu'on y va pas ». Il ne faut pas s'attendre à ce que la concertation nous permette de faire tout ce que l'on veut, mais c'est le jeu. Mon idée, dans ce cas-là au moins, c'était de faire avancer un tout petit peu les réflexions. Leur dire que ça existe. Bien sûr qu'ils ne vont pas dire oui tout de suite, nous attribuer des lots de logements, c'est évident. Mais si on ne fait pas, on va être forcément à côté, on va faire des actions contestataires du genre ZAD, pourquoi pas, j'adhère à ce qu'ils font à NDDL, mais on peut aussi essayer de faire avancer, d'injecter quelques trucs, des idées, moi dans le logement social mais pour d'autres cela pourra être le transport alternatif.» [Annexe 3].*

Figure XVII - Affiche communiquant sur les réunions indépendantes proposées par le Jardin des Ronces pour réfléchir à l'avenir du quartier, en contre-proposition face à la concertation. CC By Le Jardin des Ronces https://lesronces.noblogs.org/post/category/gohards/ (consulté le 14 mai 2017)

PARTIE 3 - ENJEUX ET LEVIERS POUR DES AMELIORATIONS DES PRATIQUES DE CONCERTATION

Les critiques adressées à la concertation sont donc nombreuses et variées, tout comme les modes de contestation qui en découlent, et les attitudes adoptées en conséquence. Face à cette insatisfaction, il importe de réfléchir à des solutions, des manières de mieux répondre aux attentes. Seulement tout comme il n'y a pas qu'une seule source de frustration, il n'y a pas une unique manière de faire la concertation qui serait la bonne, au contraire il y a des multiples solutions qui correspondent à la diversité des situations existantes, et aucune de ces solutions n'est parfaite et universellement utilisable.
Il est cependant possible d'identifier des pistes d'améliorations qui émergent des situations de réussites ou en déduction des critiques adressées.

Chapitre 1 - La concertation doit être transversale et intégrée au projet

Dans le rôle du politique et de l'aménageur, la prise en compte de la participation citoyenne dès le début du projet est un enjeu effectif. Dans le rôle de l'animateur participatif que j'aborderai plus dans cette partie, car c'est celle que j'ai pu découvrir lors de mon stage, il s'agit plutôt de composer avec le cadre établi et de faire en sorte que les participants puissent s'approprier la démarche et en faire partie, quels que soient les prérequis.

L'enjeu de la concertation, c'est de faire peser la parole des citoyens dans les décisions prises dans le cadres du projet. Il faut donc, comme on l'a vu précedemment, qu'elle n'intervienne pas à la fin du processus de décision, lorsque le projet est déjà dessiné dans ses moindres détails. Mais même plus en amont du parcours de décisions, certains paramètres restent fixés, et conditionnent les choix d'aménagements. Ainsi, si le site comporte des espaces naturels protégés, les interventions sur des espaces devront être minimes voir inexistantes, hors de question donc d'y installer une aire de jeux pour enfants.

«*C'est difficile la concertation, parce que l'on peut faire naitre énormément de désirs, et du coup de frustrations derrière, par raport à des aménagements par exemple, et donc il faut pouvoir vraiment avertir le citoyens sur les objectifs de cette concertation.*» *[Annexe 3].*
Un des enjeux pour éviter de tomber dans cette situation où les citoyens espèrent beaucoup et sont déçus du résultat est qu'ils connaissent la marge de manoeuvre dont ils disposent, et quels sont les élements qui ne sont pas de leur ressort.
«*Effectivement il faut que les gens puissent s'exprimer, mais c'est aussi tout un travail de médiation pour expliquer aux gens les enjeux. Dans le cas d'un jardin collectif, dans un espace restreint, on va expliquer qu'il vaut mieux planter des plantes qui correspondent mieux au mode collectif et prennent moins de place, comme des groseilles au lieu d'un chou. Si l'on veut que la concertation soit réussie, il faut que les gens comprennent les tenants et les aboutissants. Dès fois cela peut contraindre un peu l'imagination, mais c'est bien aussi aux gens de se rendre compte que tout n'est pas forcément possible. Ça permet de prendre en compte le contexte du projet.*» *[Annexe 3].*

Intégrer les citoyens tout au long du projet, c'est aussi communiquer sur les décisions prises, celles qui restent à prendre, et les échéances (par exemple les dates auxquelles sont prévus les travaux) pour que les citoyens soient en possession des informations nécessaires pour bien comprendre le projet ce qui permet d'éviter qu'ils ne s'en sentent exclus.

Chapitre 2 - Une ouverture suffisante pour permettre a tous de s'exprimer

Diversifier les moyens d'expression pour la rendre plus accessible

Si l'un des buts de la concertation est de porter la parole d'une grande diversité de citoyens, alors elle doit prendre des formes aussi diversifiées, et savoir s'adapter pour se rendre plus ouverte et plus accessible. « *Cela passe par un effort de communication systématique envers les populations les plus éloignées de la sphère politique; par des incitations sélectives à la participation; par une recherche constante de représentativité; par un aménagement des lieux, des horaires et des conditions de réunion; par l'acceptation de formes d'intervention diverses. C'est à ce prix qu'il est possible d'éviter la reproduction des rapports de force. C'est à condition de le rechercher explicitement et efficacement.* » (Blondiaux, 2007).

Concrètement, cela se traduit par plusieurs moyens permettant de rendre les participants plus à même de s'exprimer.
L'un d'entre eux est de préférer répartir les participants en petits groupes, en particulier dans les moments qui leur demandent de s'exprimer face aux autres, et de livrer des opinions ou des idées personnelles. En effet, beaucoup de gens sont intimidés face à un public plus large, et n'oseront pas s'exprimer ou se limiteront. Ainsi, les participants sont souvent divisés en petits groupes après un temps de présentation et d'explication des outils de concertation proposés. Les petits groupes se répartissent sur les différents ateliers proposés, et sont dans beaucoup de cas amenés à tourner entre les ateliers.

Mais à la fin, un temps commun est nécessaire, en effet il est important de pouvoir restituer à l'ensemble du groupe les résultats de la réflexion collective, ainsi que les mesures qui vont suivre (prochaine étape de concertation dans laquelle les idées seront mises en pratique par exemple), afin que l'ensemble des participants ait toutes les informations à sa disposition, et qu'ils ne se sentent pas utilisés.
Cette méthode de divison en petits groupes et de restitution collective a été utilisée lors de l'atelier de réflexion collective pour imaginer la future maison de l'agriculture urbaine, organisé par un groupe d'associations dont ECOS, et a reçu des retours très positifs de la part des participants.

Figure XVIII - Un petit groupe de participant travaillant sur l'exercice du Business Model Canvas lors de l'atelier de réflexion collectif pour la future MAU. Bastien Brillard, Nantes, 17 Juin 2017

De même, face au regard des autres, les participants sont souvent tentés d'exprimer des idées légèrement différentes pour aller plus dans le sens de l'opinion général. Cela s'est constaté lors d'échanges avec des jardiniers dans le cadre de notre mission à Doulon-Gohards, durant lesquels quelques jardiniers se disaient sceptiques vis-à-vis de notre action, car ils étaient en compagnie d'autres jardiniers sceptiques, mais lorsqu'on les croisait seuls, ils exprimaient plus d'intérêt pour notre démarche. Il est donc important de donner l'occasion aux participants de s'exprimer dans des situations où ils sont à l'aise, que ce soit dans de petits groupes ou parfois même seuls.

L'utilisation d'une multiplicité d'outils de concertation est essentielle afin de permettre aux participants de trouver le mode d'expression dans lequel ils sont à l'aise. Certaines personnes sont plus à l'aise à l'écrit qu'à l'oral, tandis que d'autres ont besoin d'un contexte ludique pour arriver à libérer leur créativité. « *Lors de l'atelier collectif pour imaginer la future MAU, une participante me donnait des idées à écrire, mais ne prenait jamais de post-il pour les écrire. Après que je lui ait proposé plusieurs fois, elle a fini par me dire qu'elle était dyslexique et qu'elle n'était donc pas à l'aise pour écrire, et qu'elle préférait que quelqu'un s'en charge* ». [Annexe 3].

Parmi les outils originaux et créatifs, on trouve la maquette modulable: «*Pour la Nizannerie ce qu'on avait fait, parce qu'on travaillait vraiment avec les architectes de l'école à côté, c'était de travailler beaucoup avec des maquettes modulabes, et les gens pouvaient eux même changer les maquettes et voir les différents types d'aménageent possibles , et après il y avait un temps de restitution et de prise de decision collective*» [Annexe 3].

Cet outil a également été utilisé par la maison du projet de l'étang St Nicolas à Belle Beille à Angers. Un des exercices durant l'atelier de la maison d'agriculture urbaine s'en rapprochait, il s'agissait pour les participants de fabriquer par petits groupes des maquettes de la future MAU. Chaque groupe devait ensuite expliquer et argumenter la forme et les fonctions de leur création. (Fig. XIX).

Figure XIX - Une maquette de la MAU produite par des participants de l'atelier du 17 juin souhaitant représenter les «passerelles» existant entre les différents secteurs de l'agriculture urbaine. Bastien Brillard, Nantes, 17 Juin 2017

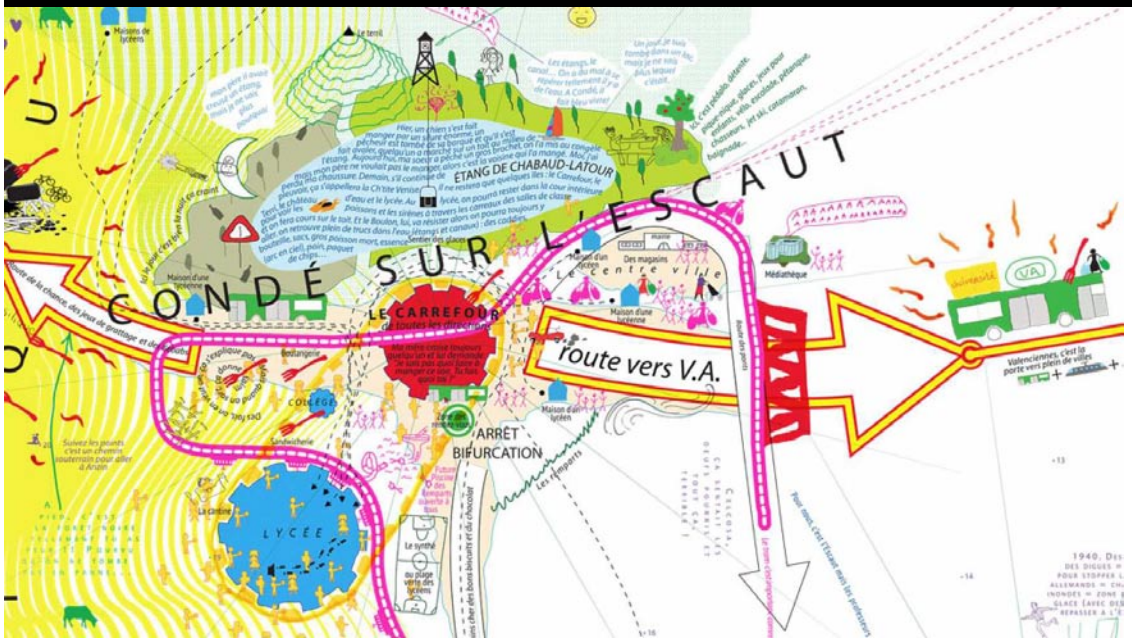

Figure XX - Un exemple de cartographie participative intégrant des dessins d'habitants © Catherine Jourdan et Pierre Cahurel http://urlz.fr/5Qw6 (consulté le 15 septembre 2017)

Figure XXI - Des dessins réalisés par les participants de l'atelier du 17 juin pour la future MAU. Blandine Blachère, Nantes, 17 Juin

Un outil très apprécié des animateurs est le dessin, grâce à son aspect créatif, seulement beaucoup de personnes sont gênées car elles ne savent pas dessiner, il faut donc soit décomplexer l'activité soit trouver des alternatives, par exemple proposer que certains (ceux qui sont à l'aise) dessinent tandis que d'autres leur décrivent leurs idées. Utilisé lors de l'atelier du 17 juin pour imaginer la future MAU, il a permis d'enrichir la restitution des dessins des participants (Fig.XXI).

Il en va de même pour l'outil cartographique (Fig.XX). Beaucoup de gens ne savent pas lire une carte, ou ne sont pas habituées à représenter des choses directement sur une carte.
C'est un obstacle auquel nous nous sommes heurtés, sur Doulon-Gohards, en travaillant sur l'élaboration d'une cartographie participative représentant les dynamiques du quartier autour du jardinage et du végétal. Les participants préfèrent discuter, nous raconter des histoires de la vie quotidienne au jardin dans le cadre d'échanges informels, et ne savent plus quoi dire face à la carte.

PARTIE 3 - ENJEUX ET LEVIERS POUR DES AMELIORATIONS DES PRATIQUES DE CONCERTATION

Le tableau ci-contre (Tab. II) est une compilation de plusieurs outils de concertation expérimentés durant mon stage, pour illustrer leur diversité, mais aussi les éléments de réussite et de difficultés qu'ils comportent et des idées de solutions pour les améliorer. Chaque outil comporte des atouts et des limites, dont il faut tenir compte avant de les utiliser.

Outils testés	Eléments de réussite	Eléments de difficulté	Pistes d'amélioration
Cartographie participative avec des éléments à positionner (lieux de jardinage, d'achats de légumes, espaces pour se détendre,…) sous forme de stickers à coller	Permet d'acquérir des données précises facilement réutilisables pour un rendu visuellement efficace	Difficulté pour les participants de se repérer sur la carte, et d'arriver à exprimer des éléments de vécu sous cette forme, ils se cantonnent aux éléments classiques (le parc est le lieu de détente, etc.)	Améliorer le travail d'animation pour guider les participants, mettre plus de repères visuels sur la carte, mieux définir ce que l'on souhaite exploiter pour mieux l'expliquer aux participants
Atelier « dessinez la maison de l'agriculture urbaine » pour illustrer les fonctions qu'ils souhaiteraient y trouver	Grande diversité des résultats, éléments visuels facilement exploitables et valorisables, bon support de débat entre participants	Certains participants ont du mal à être à l'aise avec le dessin, et à se lancer face à la page blanche, ainsi qu'à dessiner collectivement	Face au blocage, l'animateur peut prendre le crayon et commencer à dessiner les idées, pour décomplexer et lancer le mouvement
Atelier jeu de rôle pour imaginer le parcours d'un(e) futur(e) utilisat(eur)(rice) de la MAU, par le dessin, l'écriture et la parole	Activité très ludique dans laquelle les participants s'amusent et sont créatifs, produisant des éléments valorisables en illustration d'une restitution	Le résultat n'est pas très facile à analyser, demande une certaine interprétation ou des éléments d'explication des participants	L'enregistrement vocal ou écrit des explications des participants sur ce qu'ils produisent pourrait être très utile pour l'exploitation des données
Balade à la découverte du parc du grand Blottereau pour les jardiniers de Doulon	L'idée plaît aux jardiniers, permet de découvrir d'un autre œil le quartier, et de faire se rencontrer des gens de différents horizons	La balade ne s'est pas faite dans la période de mon stage, car il était plus long que prévu de contacter les partenaires et trouver des dates adéquates	Organiser ce type d'évènement demande d'avoir les autorisations et les disponibilités des partenaires, il faut anticiper et s'organiser
Entretiens informels sur les jardins avec les jardiniers de Doulon	Le cadre dans lequel les jardiniers s'ouvrent le plus, car ils se sentent chez eux et prennent plaisir à montrer leur jardin, se sentent valorisés	Plus on se rend sur les jardins et passe du temps avec les jardiniers, plus on gagne leur confiance et apprend de choses, la limite principale est donc le temps	L'échange est plus riche si l'on vient avec des choses à montrer aux jardiniers, pour que l'apport d'information ne soit pas unilatéral
Mise en place d'actions concrètes (distribution de compost ou commande groupée de paille, troc de graines), pour initier les échanges avec les jardiniers	Les actions concrètes permettent d'atteindre beaucoup de personnes qui n'adhéraient pas à la concertation car elles ne voyaient pas à quoi cela aboutirait. Cela permet d'imaginer d'autres actions à mettre en place	Parfois personne ne vient aux permanences de distribution de compost ou autre, et l'on a l'impression dans ce cas de perdre son temps. Ces actions provoquent aussi parfois des jalousies, pour des ressources comme le compost	Ces actions demandent du temps et des moyens, il faut donc prévoir une bonne communication et des alternatives au cas où personne ne participerait.

Tableau II - Exemples d'outils d'animation participative testés au sein d'ECOS. Blandine Blachère, Nantes, 2017

Le choix des conditions de déroulement de la concertation est également important pour que les participants soient à l'aise pour participer.

Créer des conditions adaptées au public visé

Comme souligné précédemment, les horaires doivent correspondre à leurs disponibilités (en soirée pour ceux qui travaillent, en weekend pour les enfants, etc), des boissons et collations peuvent être prévus si nécessaire.
Etant donné que chaque groupe de citoyen (parents, retraités, chercheurs d'emplois, acteur locaux,...) n'a pas les mêmes préférences au niveau des horaires, un moyen de rendre la démarche accessible pour un maximum de personnes est de proposer différents temps, à différents créneaux horaires.
C'est un moyen efficace de diversifier les publics, seulement cela nécessite aussi plus d'organisation et de moyens, en fonction de la taille du projet et du public visé. «*A la Nizannerie c'était en soirée, avec toujours un apéro proposé par contre, et au jardin Say c'était à plusieurs horaires selon les publics, que ce soit avec les enfants, les partenaires, les citoyens…mais bon c'est plus petit hein, on n'est pas sur une centaine de personnes comme pour SCOPIC à Doulon*»[Annexe 3].

Le lieu a son importance, beaucoup de personnes sont plus à l'aise pour parler quand elles sont sur leur terrain, par exemple un agriculteur sur ses terres, ou un habitant dans le parc qu'il fréquente et que l'on va réaménager.
Lors de notre travail avec les jardiniers de Doulon, nous avons rapidement remarqué que les jardiniers étaient plus enclins à participer à notre démarche lorsque nous les rencontrions sur leurs parcelles. (Fig.XXII).

Figure XXII - La rencontre des jardiniers devant leur parcelle dans le cadre de la concertation auprès des jardiniers de Doulon avec l'association ECOS. Blandine Blachère, Nantes, 2017

Chapitre 3 - Une animation de la concertation ouverte et adaptable

La manière d'animer l'évènement est elle aussi déterminante de son bon déroulement. L'animateur doit donner à la séance l'énergie et le dynamisme nécessaire et mettre les participants en confiance. « *ce que j'ai trouvé bien avec la Panoplie Agile* [association mettant en oeuvre des pratiques d'agilité, c'est à dire des méthodes d'animation visant à favoriser la créativité et l'expression des participants]*, c'est le brise-glace au début, c'est intéressant car ça met les gens à l'aise, ça casse cette chose qui fait qu'on ose pas s'exprimer quand on ne connaît pas les gens, ça permet que les gens soient plus à l'aise et osent échanger entre eux et avec les animateurs.*» [Annexe 3]. Le brise glace est une activité courte et ludique réalisée avant une séance de travail afin que les participants puissent se connaître et être à l'aise les uns avec les autres.

Dans son attitude, l'animateur doit se rendre accessible et décontracter l'atmosphère, ce qui passe par différents éléments: choisir des mots et expressions adaptés (ne pas être trop formel, ou trop infantilisant, selon le public que l'on a en face), avoir une tenue qui reflète l'ambiance attendue. *«C'est aussi avoir des animateurs dont ils se sentent proches, parce que souvent on est face à une institution, des gens qui sont en costume, qui parlent très bien, qui ne sont pas vraiment dans la médiation mais dans l'information descendante. Et ça, je trouve ça très bloquant, on a l'impression que ce qu'on dit c'est nul, que l'on ne sait rien, pour moi c'est mieux d'avoir des médiateurs-animateurs et pas des institutionnels. C'est un métier en fait.»* [Annexe 3].

Figure XXIII - Un animateur de la Panoplie Agile initiant la restitution de l'atelier du 17 juin. Bastien Brillard, Nantes, 2017

Tableau III - Des règles et des critères pour apprécier la part de débat public dans le portage des projets. (MERMET Laurent, DUBIEN Isabelle, EMERIT Alexandre, LAURANS Yann, 2004, p.10

Quatre règles proposées par Fourniau [18]	La publicité des débats implique leur publication La pluralité des débats suppose la participation au débat contradictoire oral. L'équilibre du débat est garanti par le fait que tous les participants sont traités sur un pied d'égalité La force des arguments fonde les convictions forgées lors du débat
Six critères proposés par Callon, Lascoumes et Barthe [19]	Critères de dialogisme des procédures : -intensité (engagement précoce de participants bien choisis) -ouverture (diversité et représentativité des participants) - qualité (sérieux et continuité des prises de parole) Critères de mise en œuvre : - égalité des conditions d'accès au débat - transparence et traçabilité des débats - clarté des règles organisant les débats

Durant l'atelier, les participants interviennent souvent de manière spontannée, et peuvent parfois vouloir changer de sujet ou de manière de participer à l'exercice, et l'animateur doit à ce moment là être capable de s'adapter et de trouver un juste équilibre entre le fait de respecter les règles du jeu qui ont été établies pour que l'activité fonctionne entre tous les participants, tout en offrant une liberté suffisante pour que les idées s'expriment librement (Tab.III).

«ça m'est arrivé de participer à une concertation de la ville sur un sujet en lien avec les associations, et où les animateurs avaient décidé que forcément, on écrivait sur des post-it, et ce qui n'était pas sur des post-it on en tenait pas compte. Et il y a des gens qui n'étaient pas du tout à l'aise avec ça. Et il y a plein de super idées qui se sont perdues parce les animateurs n'avaient pas du tout envie de sortir de leur mode de faire [...] Si il y a une super situation qui émerge, il faut la laisser faire, parce que c'est intéressant. Surtout quand on a des publics comme ça, là c'était que des assos, c'est que des gens qui sont militants, qui ont l'habitude de réfléchir comme ça, c'est un peu différent des citoyens lambda qui ont peut-être plus besoin d'être guidés.» [Annexe 3].

Un autre critère important pour animer une concertation sur un territoire est d'être issu de celui-ci. «*Pour moi c'est important aussi que ce soit des gens qui soient du local, parce que c'est important de connaître le contexte, et je trouve qu'en tant que participante, je conteste la légitimité d'un cabinet qui vient de Paris ou Bordeaux, qui est venu trois fois sur Nantes, qui ne connaît pas les spécificités du quartier ni de la ville, et qui essaie d'imposer une vision sans en avoir.»* [Annexe 3].

CONCLUSION

Ainsi, la ville de Nantes, par sa propre volonté mais aussi par obligation juridique, a mis en oeuvre une procédure de concertation sur la ZAC de Doulon-Gohards, un quartier complexe et en marge de la ville. Cette concertation, menée par l'agence SCOPIC, est l'objet de critiques de la part de participants, d'habitants et d'acteurs locaux.
Favorisées par un contexte de défiance et de contestation plus global, ces critiques portent d'une part sur le fond de la démarche, les raisons pour lesquelles elle est menée, et d'une autre sur la forme, la manière dont elle est menée.

En effet, j'avais fait l'hypothèse que la concertation repose sur la volonté et la possibilité de permettre à chaque citoyen de s'exprimer dans le projet de paysage, or d'après différents participants et acteurs locaux cette hypothèse n'est pas toujours vraie. En théorie, la concertation poursuit bien le but de permettre aux citoyens d'avoir une place dans le processus de décision touchant aux projets urbain, mais en pratique d'autres usages sont dénonçés. Des usages d'instrumentalisation, afin de faire accepter le projet, d'étouffer les conflits et de se donner une image positive, ainsi que l'usage de la concertation alors que les décisions importantes sont déjà toutes prises en amont. De plus, en admettant que la volonté de participation citoyenne soit véritable, la possibilité qu'offre la concertation à chaque citoyen de s'exprimer n'est pas toujours garantie, en raison de la difficulté qu'ont les citoyens et les institutionnels à se projeter de la même manière dans l'avenir du lieu, en raison de la mise en oeuvre inadaptée de la démarche, et à cause d'une difficulté à créer un vrai espace de débat au sein duquel les participants s'expriment de manière homogène.

Face à ces constatations insatisfaisantes, nous avons évoqué des pistes de solutions, à travers l'intégration de la concertation dans le projet dans son ensemble, ce qui se traduit à l'échelle de la position d'animateur participatif par l'accompagnement des participants dans une appropriation du projet plus transparente et continue. D'autres solutions consistent à utiliser des outils d'animation variés et correspondant au public cible, en sachant s'adapter aux situations et assurer des conditions de déroulement favorables à l'échange et à l'expression. En revanche, tous les outils d'animation ne sont pas adaptés à tous les publics et les projets, il faut souligner que des moyens appropriés pour une situation ne le seront peut-être pas dans une autre, et ainsi l'hypothèse que la concertation adopte des formes diverses et variées est vraie dans une certaine limite, pas dans la diversité d'outils existants, mais dans la nécessité que l'outil soit en adéquation avec le contexte du projet.

Pour finir, dans l'article *De la contestation à la concertation*, l'auteur affirme que si il est toujours possible pour les citoyens d'exprimer leur point de vue à travers la concertation, la prise en compte de celui-ci est difficile à imposer. Il continue ainsi: «*Aussi, la concertation est-elle indissociable d'une dimension de conflictualité. Mais le conflit, parce qu'il met à l'épreuve les arguments et les convictions, n'est-il pas utile à la construction de soi et à sa reconnaissance par autrui comme interlocuteur et partenaire possible (Simmel, 1992 (1908); Freund, 1983)?*» (Yann, 2001). De cette idée naît la question suivante: Est ce que face aux critiques et aux contestations, il faut absolument trouver des solutions pour qu'elles disparaissent et laissent place au concessus, ou est-ce qu'il faut au contraire accepter que les critiques sont inhérentes au processus de concertation et qu'elles ont leur utilité pour que la concertation soit un vrai débat?

BIBLIOGRAPHIE

Articles

BLANC Maurice, 1995. *Politique de la ville et démocratie locale. La participation : une transaction le plus souvent différée.* In: Les Annales de la recherche urbaine, N°68 Politiques de la ville. Recherches de terrains. p.99-106

BLONDIAUX Loïc, 2007. *La démocratie participative, sous conditions et malgré tout. Un plaidoyer paradoxal en faveur de l'innovation démocratique* In: La découverte | Mouvements 2007/2 (n° 50), p. 118-129.

Maître Yves DELAIRE, septembre 2002. *Les dispositifs de concertation: le point sur la législation française*, In: Les cahiers du DSU. p.6-8

MERMET Laurent, DUBIEN Isabelle, EMERIT Alexandre, LAURANS Yann, 2004. *Les porteurs de projets face à leurs opposants : six critères pour évaluer la concertation en aménagement*. In: Politiques et management public, vol. 22, n° 1. p. 1-22

TOUSSAINT Jean-Yves, VAREILLES Sophie, 2009. *A qui profite la concertation? Notes sur la concertation tirées de l'expérience lyonnaise, France.* In: Geographica Helvetica Jg. 64. p.235-243

YANN Renaud, 2001. *De la contestation à la concertation*. In: Les Annales de la recherche urbaine, N°89. Le foisonnement associatif. pp. 62-69

Ouvrages et assimilés

Association Doulon Histoire. L*es maraichers du pays Nantais, du jardinage au maraichage*. Nantes, 2009. p.156

Collectivités locales, 04/01/2017.L'aménagement urbain | Collectivités locales [en ligne]. Disponible sur: https://www.collectivites-locales.gouv.fr/lamenagement-urbain (01/09/2017)

Equipe de quartier Doulon-Bottière. *Doulon-Gohards, journal de projet N°3*, Novembre 2015. p.2-3
Equipe de quartier Doulon-Bottière. *Doulon-Gohards, journal de projet N°2*, Décembre 2014. p.1
Equipe de quartier Doulon-Bottière. *Doulon-Gohards, journal de projet N°4*, Juin 2016. p.4

HAUPTMANN Eléonore, WATES Nick. *Concertation citoyenne en urbanisme, La méthode du Community Planning*. Edition Yves Michel, 2010. p.12

BIBLIOGRAPHIE

Ministère du logement et de l'égalité des territoires. *Loi Alur : Participation du public - mesure relative à la concertation préalable facultative*. Avril 2014, p.1

Nantes Métropole. *Contrat de ville 2015-2020.* 2015, p.56-61

Nantes Métropole, Nantes Métropole Aménagement, In situ a&e, Bruel/Delmar, Groupe Etude Nicolet, 2016. *Doulon, façonner la ville fertile*

Nantes Métropole. 2030 Un projet pour la métropole nantaise. 2013. p.10

Ville de Nantes. *Charte Nantaise du Dialogue Citoyen, Objectifs, principes et engagements*. Janvier 2010. p.2

SEMMOUD Nora, *La réception sociale de l'urbanisme*. 2007, p.68

Sitographie

Johanna Rolland, 2017, Mon Parcours [en ligne]. Disponible sur: http://www.johannarolland.fr/parcours/ (18/09/2017)

Le Jardin des Ronces, 2017, Le Projet des Gohards [en ligne]. Disponible sur: https://lesronces.noblogs.org/post/category/gohards/ (18/05/2017)

Ministère de la cohésion des territoires, vendredi 29 janvier 2016, Les écocités [en ligne]. Disponible sur: http://www.cohesion-territoires.gouv.fr/les-ecocites (15/09/2017)

LISTE DES ILLUSTRATIONS

P. 1 - Figure I - Les différents niveaux de participation. Blandine Blachère, 2017

P.2 - Figure II - Le jardin des Ronces, un lieu de culture potagère mais aussi d'échanges et de militantisme Source: CC BY Nicolas de la Casinière. http://urlz. fr/5Qvz (Consulté le 22 mai 2017)

P.4 - Figure III - Affiche issue de la campagne du Grand Débat sur la Transition Energétique, qui aborde la question de l'agriculture urbaine. Source : Nantes Métropole. http:// urlz. fr/5QvB (Consulté le 4 août 2017)

P.5 - Figure IV - L'agglomération nantaise en pleine expansion urbaine. Nantes Métropole source: (Nantes Métropole, 2013. p.10)

P.7 - Figure V - La ZAC de Doulon-Gohards dans l'agglomération nantaise. Blandine Blachère, 2017

P.8 - Figure VI - Vue aérienne de Doulon en 1952, quand le quartier étant encore un enchevêtrement de tenue maraichères. IGN source: (Doulon His toire, 2009. p.155)

Figure VII - Le recul des tenues maraïchères à Nantes dans les années 50. IGN source: (Doulon Histoire, 2009. p.156)

P.9 - Figure VIII - L'un des nombreux vestiges du passé maraîcher de Doulon, le réservoir d'eau de la ferme St Médard. Blandine Blachère, Nantes, 2017

P.10 - Figure IX - Les initiatives non institutionalisées et populations marginalisées du quartier de Doulon. Blandine Blachère, 2017

P.11 - Figure X - Réunion indépendante au jardin des Ronces. CC BY Valk. http://urlz. fr/5QvO (consulté le 28 mai 2017)

P.12 - Figure XI - Croquis illustrant l'imbrication du maraîchage et de l'habitat dans le projet d' «agri-urbanisme » de Doulon-Gohards. Bruel Delmar, 2013 (Nantes Métropole, Nantes Métropole Aménagement, In situ a&e, Bruel/Delmar, Groupe Etude Nicolet, 2016. p.72)

P.13 - Figure XII - Les grandes dates du projet de la ZAC de Doulon-Gohards. Studio Nantes Métropole, 2015 (Equipe de quartier Doulon-Bottière, novembre 2015 p.2-3 et décembre 2014, p.1)

P.14 - Figure XIII - Planche présentant le projet de la ZAC de Doulon-Gohards. Studio Nantes Métropole, 2016 (Equipe de quartier Doulon-Bottière, Juin 2016

P.15 - Figure XIV - Graphiques détaillant les différentes étapes de la concertation menée par l'Agence SCOPIC à Doulon-Gohards. SCOPIC, 2016 (Nantes Métropole, Nantes Métropole Aménagement, In situ a&e, Bruel/Delmar, Groupe Etude Nicolet, 2016.)

LISTE DES ILLUSTRATIONS

P.16 - Figure XV - Exemple de cartographie représentant les dynamiques et les relations entre jardiniers réalisées à la demande de NMA par l'association ECOS. Blandine Blachère, 2017

P.17 - Figure XVI - Affiche communiquant sur la manifestion contre le projet d'aéroport de Notre-Dame-des-Landes CC BY Equipe d'organisation de la manif du 22 février http://22fevrier2014.blogspot.fr/ (consulté le 3 septembre 2017)

P.20 - Tableau I - Tableau illustrant 6 critères pour apprécier le «forçage». (MERMET Laurent, DUBIEN Isabelle, EMERIT Alexandre, LAURANS Yann, 2004, p.9)

P.25 - Figure XVII - Affiche communiquant sur les réunions indépendantes proposées par le Jardin des Ronces pour réfléchir à l'avenir du quartier, en contre-proposition face à la concertation. CC By Le Jardin des Ronces https://lesronces. noblogs.org/post/category/gohards/ (consulté le 14 mai 2017)

P.27 - Figure XVIII - Un petit groupe de participant travaillant sur l'exercice du Business Model Canvas lors de l'atelier de réflexion collectif pour la future MAU. Bastien Brillard, Nantes, 17 Juin 2017

P.28 - Figure XIX - Une maquette de la MAU produite par des participants de l'atelier du 17 juin souhaitant représenter les «passerelles» existant entre les différents secteurs de l'agriculture urbaine. Bastien Brillard, Nantes, 17 Juin 2017

P.29 - Figure XX - Un exemple de cartographie participative intégrant des dessins d'habitants © Catherine Jourdan et Pierre Cahurel http://urlz.fr/5Qw6 (consulté le 15 septembre 2017)

Figure XXI - Des dessins réalisés par les participants de l'atelier du 17 juin pour la future MAU. Blandine Blachère, Nantes, 17 Juin

P.30 - Tableau II - Exemples d'outils d'animation participative testés au sein d'ECOS. Blandine Blachère, Nantes, 2017

P.31 - Figure XXII - La rencontre des jardiniers devant leur parcelle dans le cadre de la concertation auprès des jardiniers de Doulon avec l'association ECOS. Blandine Blachère, Nantes, 2017

P.32 - Figure XXIII - Un animateur de la Panoplie Agile initiant la restitution de l'atelier du 17 juin. Bastien Brillard, Nantes, 2017

P.33 - Tableau III - Des règles et des critères pour apprécier la part de débat public dans le portage des projets. (MERMET Laurent, DUBIEN Isabelle, EMERIT Alexandre, LAURANS Yann, 2004, p.10

ANNEXES

Annexe 1

Extrait du journal de projet de Doulon-Gohards de Juin 2016. (Equipe de quartier Doulon-Bottière. *Doulon-Gohards, journal de projet N°4*, Juin 2016.)
..... p. 40

Annexe 2

Texte publié par le jardin des Ronces sur son blog pour expliquer sa position vis à vis de la concertation mise en place par la ville pour le projet Doulon-Gohards. (Le Jardin des Ronces, 2017, Le Projet des Gohards [en ligne]. Disponible sur: https://lesronces.noblogs.org/post/category/gohards/ (18/05/2017))
..... p. 45

Annexe 3

Extraits d'entretiens avec des participant(e)s et acteurs locaux, autour du projet de Doulon-Gohards mais aussi d'autres projets de concertation.
..... p. 47

MODE OPÉRATOIRE :
Un projet urbain souple et évolutif, qui s'adapte à son environnement

Ce site de 180 hectares, fera l'objet d'un développement sur 20 ans. Il apparaît impossible de tout anticiper à cette échelle tant les évolutions économiques et sociétales peuvent aller vite. Plutôt qu'une méthode figée, l'équipe de conception urbaine propose un projet susceptible d'évoluer et de s'enrichir dans le temps.

Les fragments, 5 manières de vivre le territoire

Le secteur de projet s'inscrit sur un territoire multiple, qu'il faut respecter. Il est donc nécessaire d'offrir une manière d'habiter singulière adaptée à chacun de ces territoires. On ne vivra donc pas de la même manière que l'on habite le secteur de la Saint-Médard, le Vallon des Gohards, le Bois des Anses, les terres de l'Eau ou le bourg du Vieux Doulon.

LE VALLON DES GOHARDS
(~500 logements - phases 1 et 3)

Outre la mise en valeur du ruisseau des Gohards, un des enjeux serait d'accueillir de nouveaux habitants dans un secteur intime en harmonie avec le voisinage. L'ensemble pourrait être desservi par des cheminements qui traversent jardins, vergers et équipements associatifs de la Saint-Médard.

LE BOURG DU VIEUX DOULON
(~100 logements - phases 1 et 2)

Un cœur actif et convivial renforcé par la valorisation et le développement de commerces, l'accompagnement du renouvellement urbain et la mise en valeur des équipements publics.

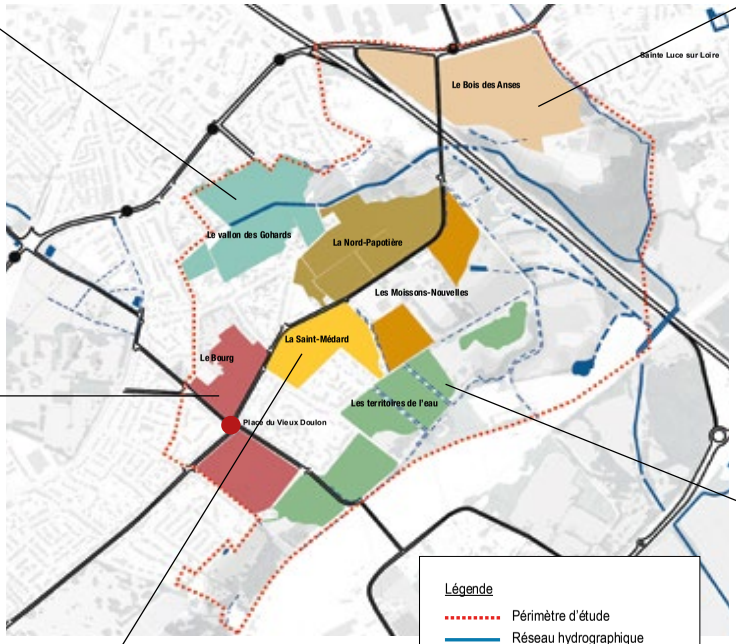

LE BOIS DES ANSES
(~700 logements - phases 2 et 3)

Il conjugue des ambiances diverses, une façade urbaine et active sur l'axe de la ligne C7, de la place pour un équipement métropolitain aux abords du périphérique, un belvédère habité vers la vallée de l'Aubinière. Il y a aussi la possibilité de cultiver des espaces autour de la ferme et de créer des liaisons douces entre Nantes et Sainte-Luce-sur-Loire.

LES TERRITOIRES DE L'EAU
(~700 logements - phases 2 et 3)

En lien avec le futur parc ligérien, ce secteur constitue un défi dans la mise en valeur et la restauration des zones humides. Mais surtout dans sa capacité à venir habiter demain cette rive sud du quartier, aux espaces humides requalifiés. À proximité, il accueillerait la plaine de jeux du RACC (Racing Athlétic Club et Cheminots) et un espace pouvant être dédié à un équipement culturel.

Légende
- Périmètre d'étude
- Réseau hydrographique
- Voies structurantes
- Arrêts C7
- Le vallon des Gohards
- La Nord-Papotière
- Les territoires de l'eau
- Le Bourg
- Le Bois des Anses
- La Saint-Médard
- Les Moissons-Nouvelles

SAINT-MÉDARD, NORD-PAPOTIÈRE, MOISSONS-NOUVELLES
(~700 logements - phase 1)

La Saint-Médard est situé dans le prolongement du bourg. Ce fragment pourrait accueillir de l'habitat individuel groupé aux petits collectifs organisés en lisière des parcelles cultivées et autour de cours agricoles et artisanales. Le nord Papotière, entre le vallon arboré des Gohards et l'axe principal de la Papotière, permettrait la cohabitation de résidentiel, d'équipements publics, et d'activités comme sur les fermes de la Louëtrie et de la Saint-Médard.

Répartition estimative du nombre de logements en fonction des spécificités des fragments. A préciser au fur et à mesure des avancés du projet.
Phase 1 : 2020-2025; phase 2 : 2025-2030; phase 3 : 2030-2035

CONTACTS

Mairie annexe de Doulon
37, boulevard Louis Millet
44300 Nantes
Du lundi au vendredi :
8h30-18h
Le samedi : 9h-12h
(pas d'accès PMR)

Mairie annexe de la Bottière
69, rue de la Bottière
44300 Nantes
Du lundi au vendredi
de 9h à 12h45
et de 14h à 17h30

Ville de Nantes
Équipe de quartier
Doulon-Bottière
69, rue de la Bottière
Tél. : 02 40 41 61 40
nantes.fr

Nantes Métropole Aménagement
2-4 avenue Carnot
BP 50 906
44009 Nantes Cedex 1
na@nantes-am.com
nantes-amenagement.fr

Nantes Métropole
Département général
du développement urbain
Tél. : 02 40 99 32 17
nantesmetropole.fr

Journal de projet Doulon-Gohards n°4, Juin 2016.
Directeur de la publication : Mathieu Baradeau // Réalisation : équipe de quartier Doulon-Bottière
Direction de la communication : Nantes Métropole / Nantes Métropole Aménagement /
Direction territoriale d'aménagement Nantes-Est / Ville de Nantes
Mise en page : Studio Nantes Métropole // Adaptation : Duplijet // Photos : Roberto Giangrande //
Vue aérienne : Valéry Joncheray. Document imprimé sur du papier recyclé

DOSSIER
CONCERTATION
PRÉALABLE

Retour sur 6 mois les habitants et les

Après une première réunion publique de lancement en novembre 2015, une série de 5 ateliers de concertation animée par l'Agence SCOPIC, s'est déroulée à partir de décembre 2015. Regroupant un panel de 75 personnes, les ateliers se sont conclus en avril dernier, en présence des élus de la Ville de Nantes, venus écouter les propositions du panel et de la maîtrise d'œuvre . Retour sur leurs propositions.

5 ATELIERS POUR RÉVÉLER, IMAGINER, PROJETER ET PRÉFIGURER

POINTS DE VUES CROISÉS : PROPOSITIONS ISSUES DE L'ATELIER ET ORIENTATIONS DES ÉLUS

Les ateliers ont permis aux participants de se projeter dans leur quartier, demain. Comment se loger, comment travailler, se déplacer, se divertir... Leurs contributions se déclinent en 8 grandes valeurs desquelles ont émergé des idées fortes. En voici l'essentiel.

1 UNE MIXITÉ D'USAGES POUR UN QUARTIER VIVANT : VIVRE, TRAVAILLER, SE DIVERTIR

Les participants imaginent le Doulon de demain comme un quartier qui demeure et reste un quartier de vie. Pour cela, ils souhaiteraient voir se développer les activités économiques et conforter la vie associative. Une attente très forte s'exprime pour que le Vieux-Doulon développe son attractivité de centre-bourg.

LES IDÉES FORTES :

1. Renforcer l'offre de loisirs et d'animation dans le quartier
2. Développer des activités économiques et de services
3. Proposer une offre en équipements publics adaptée

LE POINT DU VUE SUR LE PROJET D'ALAIN ROBERT,
adjoint au maire de Nantes, en charge de l'Urbanisme et autorisation en matière de droit des sols, commerce, grands projets urbains :

CONFORTER LE QUARTIER EXISTANT

Ici, nous sommes dans une logique de greffe par rapport au Vieux Doulon tel qu'il existe actuellement, avec ses qualités de village mais aussi avec quelques faiblesses : il y a nécessité d'y développer l'offre commerciale, de mieux aménager la place centrale comme lieu de convivialité et de rencontre. Le « Doulon-Gohards » doit être conçu comme un prolongement du quartier existant. Ce faisant, il doit le conforter.

d'échanges avec acteurs du quartier

En plus des temps d'ateliers, l'équipe de concertation est allée à la rencontre des habitants du territoire : à plusieurs reprises lors du marché du dimanche matin place du Vieux Doulon ou lors d'entretiens spécifiques avec de nombreux acteurs clés du quartier.

2 UN QUARTIER DU VIVRE-ENSEMBLE POUR TOUS LES PUBLICS

Pour favoriser la mixité sociale mais aussi la mixité générationnelle et permettre aux habitants de s'impliquer dans la définition de leur cadre de vie.

LES IDÉES FORTES :

1. Favoriser la mixité sociale et générationnelle et proposer une offre de logements adaptée aux différents publics.
2. Créer des espaces de rencontre et de partage, de l'échelle du logement à l'échelle du quartier.
3. Impliquer les habitants dans leur cadre de vie.

LE POINT DE VUE DE PASCAL PRAS SUR LE PROJET,

vice-président de Nantes Métropole en charge de l'urbanisme- foncier-habitat

Le projet Doulon-Gohards aura une dominante résidentielle, en réponse à une orientation forte de la métropole. Doulon est une opportunité compte-tenu de l'ambiance du quartier, de sa qualité de vie et des disponibilités foncières qui existent. On peut y créer un nouveau quartier avec une mixité tant sociale que générationnelle avec des formes urbaines bien différenciées. D'ailleurs, cela ne concerne pas que les futurs nouveaux résidents : nous devons pouvoir proposer aux habitants actuels qui le désirent, de changer de logement, y compris les moins favorisés.

3 LA CAMPAGNE À LA VILLE

Une idée a fait l'unanimité auprès des participants : celle de développer les pratiques agricoles de proximité et que cela puisse profiter aux acteurs et habitants. Se pose donc la question du modèle économique qui permettra de mettre en œuvre ce secteur d'activité d'un nouveau genre.

LES IDÉES FORTES :

1. Réactiver les anciennes fermes maraîchères : vers une production locale
2. Développer les circuits courts vers les habitants et commerçants du quartier
3. Encourager les pratiques de culture, individuelles ou collectives
4. Préserver et valoriser le patrimoine maraîcher

LE POINT DE VUE D'ALAIN ROBERT SUR LE PROJET : POUR UNE NOUVELLE AGRICULTURE URBAINE

Ce quartier a des spécificités, celle notamment d'avoir un patrimoine bâti avec des fermes existantes (Saint-Médard, Louetrie, Bertho, Bois des Anses). En les prenant en compte, l'idée est de développer, avec les professionnels, un projet d'agriculture urbaine. Les études que nous avons menées montrent que cela peut être viable économiquement, y compris sur des parcelles réduites et adaptées aux modes actuels de consommation : circuits courts, AMAP, vente à la ferme, productions bio…
Il y a un challenge à relever, qui, jusqu'à présent, n'a pas été tenté sur Nantes. Ce sera un marqueur fort du projet.

4 UN QUARTIER MIEUX RELIÉ AU RESTE DE L'AGGLOMÉRATION, NOTAMMENT VERS NANTES, LA LOIRE ET SAINTE-LUCE-SUR-LOIRE

La question des transports et de la circulation, avec l'arrivée de nouveaux habitants, revient fréquemment dans les débats. Les idées exprimées sont le renforcement des transports collectifs, partagés et des liaisons douces pour les vélos et les piétons.

LES IDÉES FORTES :

1. Développer l'offre et l'usage de transports en commun et de services de mobilité partagée
2. Développer des liaisons douces vers Nantes, la Loire et les espaces naturels du grand quartier
3. Faciliter la circulation le long des grands axes

LE POINT DU VUE SUR LE PROJET D'ALAIN ROBERT : INTENSIFIER LES LIAISONS DOUCES

Il faudrait créer un axe pour desservir le quartier et pour relier les différents espaces de centralité à l'échelle de Doulon-Bottière, notamment grâce aux liaisons piétonnes et vélos. Concernant la route de Sainte-Luce, elle est encombrée mais la solution ne passe pas forcément par un axe de délestage au milieu du quartier, mais peut être par le développement et l'intensification des transports en communs sur les grands axes et à l'intérieur du quartier.

5 UNE DENSITÉ RAISONNÉE ET UNE BONNE INTÉGRATION DES CONSTRUCTIONS À L'EXISTANT

La question de la densité est parfois redoutée. Les participants souhaitent pour le quartier des constructions et hauteurs raisonnées en fonction de la géographie du quartier et des habitations existantes, dans un cadre végétal.

LES IDÉES FORTES :

1. Accueillir de nouveaux habitants, en limitant les hauteurs notamment en lisière avec les habitations existantes dans le respect de l'identité du quartier
2. Faire avec la nature, marqueur de l'identité du quartier, et lui donner une place entre les nouvelles habitations

LE POINT DE VUE DE PASCAL PRAS SUR LE PROJET : CRÉER DE L'HABITAT RAISONNÉ RESPECTUEUX DE L'ENVIRONNEMENT ET DES ESPACES DE NATURE

Nous avons tendance à confondre hauteur et densité. Les constructions en hauteur permettent de dégager de l'espace au pied des immeubles. Sur « Doulon-Gohards », il faut une densité raisonnée, en harmonie avec la nature du quartier. Les hauteurs doivent être pensées au regard de l'environnement. L'objectif, c'est de réaliser des logements qui soient à la fois économes en énergie et confortables, des espaces publics de haute qualité, respectant la place de l'eau et la biodiversité.

6 DES ESPACES PUBLICS APAISÉS AVEC UNE PLUS GRANDE PLACE DES MODES DOUX

Une attente est forte pour aménager des espaces publics aux usages partagés (axes voitures, piétons, vélos...) y compris dans les zones naturelles, notamment pour l'accès aux territoires de l'eau.

LES IDÉES FORTES :

1. Créer de nouveaux cheminements et zones piétonnes, plus apaisés et adaptés aux usages
2. Développer les modes doux
3. Valoriser les espaces publics du bourg, et plus particulièrement la place du Vieux Doulon

7 DES ESPACES NATURELS PRÉSERVÉS ET VALORISÉS

Le souhait ici est de maintenir une vigilance sur la qualité de l'eau, des ruisseaux. Une question est également posée sur : comment revaloriser le sud du quartier, aujourd'hui pollué, dégradé, pour que ces espaces soient habités demain ?

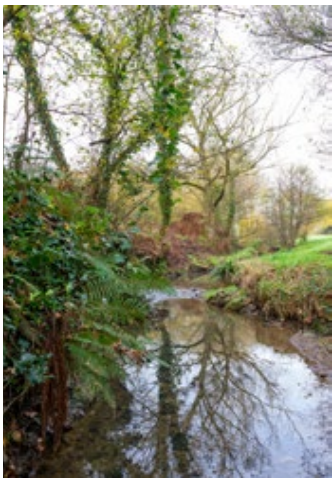

LES IDÉES FORTES :

1. Valoriser la présence forte de la nature, qui contribue à l'ambiance « villageoise » du quartier
2. Apporter des réponses à la question de la pollution du site

8 UN QUARTIER INNOVANT ET RESPECTUEUX DE L'ENVIRONNEMENT :

Comment imaginer un quartier à l'architecture et au fonctionnement innovant, au service de modes de vie respectueux de l'environnement ?

LES IDÉES FORTES :

1. Réduire la consommation d'énergie et la production de déchets, à l'échelle du logement et du quartier
1. Proposer une architecture innovante dans ses formes et ses techniques de construction

Pour en savoir plus sur les propositions du panel, retrouvez la synthèse complète sur
www.nantesco.fr quartier Doulon-Bottiere

Des ateliers concrets pour imaginer l'avenir

Cette série d'ateliers s'est voulue très concrète et à permis de découvrir ce territoire et d'en imaginer son avenir. « L'objectif était de répondre à une logique apprenante, chacun étant détenteur d'une partie de la connaissance sur le territoire et sur son devenir, du moins sur les éléments à prendre en compte pour composer le projet », rappelle Gildas Maquaire, directeur de l'agence Scopic, en charge de l'animation de la concertation,

Le résultat du travail des ateliers est présenté lors de la réunion publique avec les premières réponses des élus : « Ils peuvent ainsi préciser ce qui va être retenu de toutes les idées émises, ce qui sera mis à l'étude, ou ce qui va être écarté, et pour quelles raisons », précise Gildas Maquaire. Une façon de poursuivre l'échange avec l'ensemble des acteurs. Des acteurs qui, pour certains, ont déjà fait savoir qu'ils avaient envie de continuer à s'investir dans le projet.

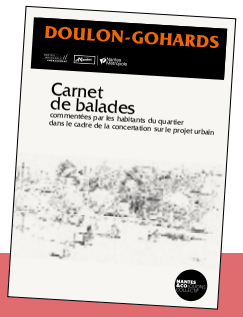

Retrouvez également le carnet de balades sur *www.nantesco.fr*

CATHERINE TOUCHEFEU, **Adjointe du quartier Doulon - Bottière**

Nous avons souhaité impliquer les habitants dès le démarrage du projet pour qu'ils puissent faire part de leurs expériences et de leurs connaissances des lieux, pour que leurs visions soient intégrées dans la réflexion des équipes de conception du projet.

PAROLES DE : **Yves Lanot, habitant du quartier :**

« Cette concertation, quelle qu'elle soit, c'est bien qu'elle existe. Elle s'est passée dans une bonne ambiance générale. Il y a bien eu quelques contestataires systématiques mais, dans l'ensemble, les échanges se sont bien déroulés. Toutefois, je regrette que certaines données aient été imposées d'emblée : tant de logements, pas de place pour des lotissements de maisons individuelles…

QUE VA-T-IL SE PASSER ENSUITE ?

En 2017, la participation citoyenne, se poursuit conformément à l'engagement des élus de maintenir la dynamique de concertation tout au long du projet. Des idées ont d'ores et déjà émergé lors de l'atelier, comme la création d'un comité de suivi.
Dans un premier temps et même si à ce jour le cadre n'est pas encore défini, des ateliers thématiques autour de l'histoire du site et du diagnostic d'archéologie préventive, devraient être proposés. En attendant, à l'initiative d'une membre du panel, une visite du quartier Bottière-Chénaie sera organisée. Une manière de découvrir son fonctionnement au quotidien.

2016 >	22 juin	Juin	Septembre	Décembre	2017	2019	2035…
	Réunion publique de bilan de la concertation et présentation du projet Doulon-Gohards	Permanences à la Mairie annexe de Doulon : 29 juin de 15h à 19h et le 4 juillet de 9h à 12h30	Mise à disposition du public de l'étude d'impact	Bilan de la concertation / création de la Zone d'Aménagement Concerté – Conseil métropolitain	Lancement des études opérationnelles et poursuite de la concertation	Démarrage envisagé des travaux	

ZAC DES GOHARDS : RéFLEXIONS POUR RéSISTER

Posted on 11/07/2015 by les ronces

Depuis Juin 2014, impulsées par des participants du jardin des ronces*, plusieurs réunions publiques indépendantes ont eu lieu sur l'avenir du quartier, en partant de la base de nos envies pour ce quartier et pour notre ville. Ceci a fait naître un collectif de réflexions et de mobilisation face au projet urbain à venir. Ce texte a un objectif double : présenter une résumé de nos réflexions (synthèse d'une brochure plus approfondie que l'on diffusera prochainement), et répondre à la sollicitation de Nantes Métropole via l'agence SCOPIC, organisatrice de la concertation. Comment d'ailleurs ne pas s'interroger sur l'emploi d'une entreprise privée, qui se présente comme agence de design et conseil en communication, pour mener la concertation publique d'un tel projet. A croire qu'une concertation publique n'est qu'affaire de comm', une hypocrisie démocratique, où les participants n'ont d'autres choix que de se conformer à un cadre prédéfini.

Nous critiquons en effet l'objectif même de ces ateliers dits de concertation qui n'ont pour objectif que d'être une caution démocratique pour un projet qui comme tout projet des pouvoirs publics actuels est pensé depuis longtemps par certaines personnes, dans l'intérêt de certaines autres, et dans une logique politique déjà établi.

Contrairement à ce que l'on essaie de nous faire croire, l'urbanisation n'est pas quelque chose de naturel, d'inéluctable, qui n'aurait aucun sens politique. Au contraire, notre collectif a ainsi l'objectif de démontrer et de combattre le sens politique de ce projet, en le mettant en lien avec le développement plus global de Nantes.

Le problème de ce quartier atypique nantais, plein de particularismes du fait de son histoire, est qu'il se trouve dans une ville qui se veut devenir une grande métropole internationale. Ce projet urbain, comme celui de la Bottière-Chesnaie qui s'achève et bien d'autres, relève d'un concept qu'il convient d'expliquer et de dénoncer : la métropolisation.

Celle-ci implique de nombreux aspects que nous refusons :

- une concurrence entre les territoires, dont les plus faibles sont voués à devenir au mieux des zones de relégations sociales ou des cités dortoirs, au pire à disparaître ;
- une spécialisation des territoires (ici on dort, ici on travail, ici on consomme, ici on se divertit) alors que plusieurs de ces fonctions doivent être remplies sur un même territoire pour qu'une vie sociale puisse se développer ;
- une gentrification des quartiers populaires, à savoir, sous couvert de mixité sociale, le remplacement de populations précaires par des personnes ayant plus de moyens et correspondant davantage au standard de vie et de consommation d'une métropole (exemple Malakoff) ;
- un contrôle social des populations, nuisant à toute initiative populaire, associé à un dispositif répressif très fort concernant les pratiques qui échappent aux pouvoirs;
- utilisation d'associations pour institutionnaliser toutes pratiques populaires, surtout si elles sont subversives ;
- des grands événements culturels totalement dépolitisés, ou le citoyen est consommateur et passif ;
- de grands projets devant favoriser l'attractivité de la métropole (comme ce genre de projet urbain, mais aussi comme le projet de nouvel aéroport)
- la mise en place de la démocratie participative pour empêcher toute conflictualité, pour permettre l'acceptation par les citoyens des projets déjà pensés en amont ;
- une propagande bien ficelée diffusée à grande échelle dans les boîtes aux lettres et les médias ;

- la pratique du greenwashing, où l'on maquille en vert de nombreux projets qui n'ont rien d'écologiques (comme mettre en avant une coulée verte quand on détruit à côté des dizaines d'hectares de terres agricoles) ;
- le développement du secteur tertiaire, des services, très rentables économiquement, au détriment de l'agriculture et de l'industrie.

Ce projet urbain découle d'un choix politique de métropolisation que nous souhaitons combattre. S'opposer à ce projet, c'est s'opposer à tout un modèle de développement nuisible et voué à l'échec.
En luttant contre ce projet d'urbanisation, nous revendiquons aussi que Nantes n'a pas besoin de nouveaux logements. D'une part, l'augmentation de la population nantaise mise en avant par nos élus n'est pas naturelle. Elle provient de ce fantasme d'hyper attractivité et de croissance illimitée. Cette hyper-concentration dans les métropoles a des conséquences écologiques, économiques et sociales désastreuses, non seulement pour les quartiers transformés mais aussi pour les zones rurales qui subissent le développement de ces métropoles.
D'autre part, il existe à Nantes des milliers de logements vides, privés comme publics qui pourraient être soit habités en l'état, soit rénovés, ou réquisitionnés. Est-il donc bien nécessaire de transformer tout un quartier pour en reconstruire plus de 2000 nouveaux ? Sans parler des nombreuses autres ZAC à l'oeuvre actuellement dans la métropole?
Des personnes sans logement à Nantes il y en a beaucoup, mais ces constructions une fois de plus, ne serviront pas les personnes en grande précarité, celles qui sont obligées de squatter le presbytère de la Saint Médard pour avoir un toit, ou tant d'autres qui errent dans les rues de Nantes. Celles-ci ne correspondent pas au profil attendu d'un citoyen d'une métropole, et resteront sur le côté. Ce ne sont pas les 25% de logements sociaux annoncés pour le projet qui changeront l'avenir de ces personnes.
Enfin, la densification de l'habitat devait permettre de lutter contre l'étalement urbain, or force est de constater que et densification et étalement ne cessent de s'accroître. Les villes étouffent, et les terres agricoles des campagnes alentour deviennent des zones péri-urbaines 'cité dortoirs' ou zones commerciales.
Nous refusons donc de participer au réaménagement de cette zone par Nantes Métropole, pour toutes les raisons évoquées précédemment. C'est pourquoi,nous n'intégrerons pas cette concertation.
Pour autant, il nous appartient de réfléchir et mettre en œuvre un autre avenir pour cette zone. Tout d'abord, rappelons que cette zone n'est pas vierge. La nature y a repris ses droits par endroit ; dans d'autres, des personnes vivent dans diverses sortes d'habitats ; de nombreux jardins, qu'ils soient cheminots, particuliers, ou collectif existent aussi sur la zone. Ensuite, comme a commencé à le faire un collectif au jardin des ronces, une partie de cette zone doit pouvoir servir à un retour à l'agriculture paysanne, non pas symboliquement en installant une ou deux fermes urbaines au milieu de milliers de logements, mais dans une véritable optique de souveraineté alimentaire d'un territoire. Nous ne souhaitons proposer ou imposer un autre projet mais espérons voir naître sur ce territoire des initiatives populaires, des espaces autogérés, et pourquoi pas y retrouver encore des zones plus sauvages, non aménagées par l'homme. Et puis comme nous le faisons ici, permettre la réflexion politique à l'échelle d'un territoire. Nous ne ferons pas de compromis dans nos idées. Nous ne souhaitons pas gagner quelques miettes vertes en collaborant. L'important est d'abord de défendre et faire vivre certaines idées, de construire collectivement les fondations d'une société meilleure, face à un système dont le projet des Gohards en est le symbole. N'hésitez pas à nous rejoindre dans ce combat.

Collectif de mobilisation contre l'urbanisation des Gohards
quelavenirpourlevieuxdoulon[at]riseup.net

* Jardin des ronces : jardin collectif autogéré sur des terres de la zac des gohards, rue de la papotière.

Extraits d'entretiens portant sur des expériences vécues en tant que participant

« Quand on est un petit peu à la marge, la question c'est « y être ou ne pas y être ». Est ce qu'on va à la concertation, ou est ce qu'on y va pas ». Les gens du jardin des Ronces ont refusé.
Il ne faut pas s'attendre à ce que la concertation nous permette de faire tout ce que l'on veut, mais c'est le jeu. Mon idée, dans ce cas-là au moins, c'était de faire avancer un tout petit peu les réflexions. Leur dire que ça existe. Bien sûr qu'ils ne vont pas dire oui tout de suite, nous attribuer des lots de logements, c'est évident. Mais si on ne fait pas, on va être forcément à côté, on va faire des actions contestataires du genre ZAD, pourquoi pas, j'adhère à ce qu'ils font à NDDL, mais on peut aussi essayer de faire avancer, d'injecter quelques trucs, des idées, moi dans le logement social mais pour d'autres cela pourra être le transport alternatif. Pour d'autre ce sera sur les fermes urbaines à venir. Sur ces fermes, on pourrait imaginer que les familles roumaines (qui sont de culture rurale et qui travaillent actuellement chez les maraichers, c'est leur domaine, et ils s'adaptent bien, ne cherchent pas forcément des contrats en continu) pourraient constituer une main d'œuvre bien adaptée.

J'ai souvent déchanté, mais je continue. La concertation je la considère comme ça. Je suis très réaliste. Je ne me fais pas trop d'illusions, il y a peut-être 80% des choses qui sont ficelées, d'ailleurs ils le disent bien dans la plaquette de présentation, il y a des choses incontournables, on ne va pas passer de 3000 logements à 30 logements. Seulement, il faut être présent pour marteler ses idées, par exemple sur le problème de la densification, le nombre de logement annoncé à augmenter, puis réduit, c'est là que les citoyens doivent rester vigilants.
Je suis beaucoup dans la démarche d'éducation populaire. A ces ateliers-là, il y avait 75 personnes, 5 ateliers de 5 personnes, et les groupes se mélangeaient, et moi à chaque fois je me présentais et parlait de la cause des roms, je ne pense peut-être pas avoir changé la mentalité du Vieux Doulon, mais il y a quelques personnes qui après sont restées en contact avec moi, qui ont découvert des choses, et c'est comme ça qu'on peut un peu essaimer nos idées. Certains étaient très réticents voir hostiles, mais c'est comme ça. Personne ne les a forcés à venir, ils sont venus d'eux-mêmes.

[à propos du terrain d'une famille de roms] C'est le seul terrain qui est maintenu depuis presque 5 ans maintenant, terrain en procédure d'expulsion malgré tout. Je leur ai expliqué aux familles, que ce terrain persiste parce que j'ai contacté la mairie, et que la mairie m'a dit que si il n'y avait pas de problème ils allaient laisser ce terrain en attendant. Ça c'était en 2012. Maintenant on parle de la ZAC, donc je leur ai parlé de la ZAC, en leur disant qu'à terme il y aura des logements, des lotissements et des maisons, donc ils savent un petit peu de quoi il s'agit, mais pour eux cela reste très flou. Je leur ai expliqué que je réfléchi à des modes de logements, chez certains cela crée un peu d'espoir de pouvoir obtenir un logement, mais ils ne se l'imaginent pas trop quand même. Et il n'y a pas trop eu de travail avec eux pour imaginer quel type de logement leur conviendrait, pour beaucoup le mobile home leur conviennent parfaitement.»

« On nous demande de venir le soir de 18h à 22h, on n'a pas d'accès à un verre d'eau, on est pris tout le temps en photo alors qu'on ne nous a pas forcément demandé. Il y a eu pas mal de gens, du jardin des ronces notamment, et d'autres projets un peu alternatifs qui ont voulu intervenir, à des moments qui n'étaient pas pour eux des moments de prise de parole de citoyens, et donc ils n'avaient pas la possibilité de s'exprimer et c'est vrai que même dans les outil qui étaient proposés, moi je les ait trouvé tous assez infantilisants ; par exemple si on me demande de parler des transports, c'est pas pour ça que je suis là enfaite.

Dans le cadre établi, il y avait une candidature pour participer aux ateliers de concertation, et il n'y avait que 60 personnes de sélectionnées, pour moi c'était un frein à l'échange puisque tout le monde ne vas pas proposer sa candidature. Il y avait beaucoup d'acteurs locaux donc c'est très bien, mais en même temps ça on n'est pas forcément habitants du territoire non plus. Les candidatures c'était par internet, il fallait juste donner son nom son prénom son âge, si on était habitant ou pas du quartier et il fallait en quelque lignes expliquer pourquoi on voulait participer aux ateliers. Ils ont fait ça pour avoir le public le plus diversifié possible mais je ne suis pas sûre que ce soit le meilleur moyen…
Les ateliers était répartis en thématiques, moi j'étais sur les transports ça m'avais un peu énervée, ce n'est pas que j'ai rien à dire dessus mais je n'y connais pas grand-chose, en venant en tant qu'acteur local ce n'est pas ce qu'on attend. J'étais venue pour la thématique de l'agriculture urbaine, mais je n'ai pas pu du tout aborder le sujet.»

«Le jardin des ronces a essayé de s'exprimer à plusieurs moment s dans plusieurs concertations, ça a toujours été un peu annulé, ou ce n'étais pas le bon moment, et pas que par la métropole qui a toujours repris la parole, ou SCOPIC, mais aussi des fois par les citoyens qui se sentaient vraiment dans ce cadre, dans ce programme, ils leur disaient « tais-toi, ce n'est pas le moment ». Pour eux il aurait fallu critiquer le projet dans les moments alloués à ça.»

«Il faut que les animateurs arrivent à se remettre en question. Moi ça m'est arrivé de participer à une concertation de la ville sur un sujet en lien avec les associations, et où les animateurs avaient décidé que forcément, on écrivait sur des post-it, et ce qui n'était pas sur des post-it on en tenait pas compte. Et il y a des gens qui n'étaient pas du tout à l'aise avec ça. Et il y a plein de super idées qui se sont perdues parce les animateurs n'avaient pas du tout envie de sortir de leur mode de faire, et parfois il faut aussi savoir s'adapter à son public, si il y a une super situation qui émerge, il faut la laisser faire, parce que c'est intéressant. Alors que là, à chaque fois que cela sortait un peu du cadre, on était tout de suite recadrés, alors qu'il y avait des échanges qui étaient super intéressants. Je trouve que ça avait bloqué vraiment tout le monde. Surtout quand on a des publics comme ça, là c'était que des assos, c'est que des gens qui sont militants, qui ont l'habitude de réfléchir comme ça, c'est un peu différent des citoyens lambda qui ont peut-être plus besoin d'être guidés.»

Extraits d'entretiens portant sur des expériences vécues en tant qu'animat(eur)(rice)

«Pour le jardin Say, on avait mis en place toute sorte d'outils, au début il y avait des réunions tous ensemble, mais après il y avait des balades parce qu'il y avait un grand parc paysager, donc il y avait des balades pour apprendre à reconnaitre les arbres, il y avait les écoles qui ont été investies, beaucoup de dessins avec les enfants, enfin voilà il y a eu plusieurs publics, ça a fait naître plusieurs envies de la part des habitants. A la Nizannerie c'était en soirée, avec toujours un apéro proposé par contre, et au jardin Say c'était à plusieurs horaires selon les publics, que ce soit avec les enfants, les partenaires, les citoyens…mais bon c'est plus petit hein, on n'est pas sur une centaine de personnes comme pour SCOPIC à Doulon.
Pour la Nizannerie ce qu'on avait fait, parce qu'on travaillait vraiment avec les architectes de l'école à côté, c'était de travailler beaucoup avec des maquettes modulables, et les gens pouvaient eux même changer les maquettes et voir les différents types d'aménagements possibles, et après il y avait un temps de restitution et de prise de décision collective, mais c'est un projet qui a pas le même objet ni le même impact que quand c'est un projet politique sur tout un quartier.»

« Dans le fait, on a été très contraints par l'aménageur, très peu de liberté d'action, ils nous ont empêché de faire toute une partie en amont de recherche sur le quartier, et de communication, etc. Là on voyait clairement que la concertation c'était parce que c'est obligatoire, donc c'était assez compliqué. Et le fait qu'ils participent à la concertation aussi, et qu'ils essayent d'influencer les gens c'était compliqué. Si quelqu'un proposait des jeux pour enfants par exemple et qu'elle ne voulait pas elle disait « non non ça va pas être possible, non ça on ne va pas le mettre, ou il faut plutôt faire comme ça », c'était compliqué de laisser les gens vraiment donner leur opinion. Après ce qui est important aussi, nous on le fait même si on est à toute petite échelle, c'est que si on imagine un projet sur un jardin par exemple, il y a toujours une séance où on explique ce qui va pouvoir être planté, où effectivement il faut que les gens puissent s'exprimer, mais c'est aussi tout un travail de médiation pour expliquer aux gens les enjeux. Dans le cas d'un jardin collectif, dans un espace restreint, on va expliquer qu'il vaut mieux planter des plantes qui correspondent mieux au mode collectif et prennent moins de place, comme des groseilles au lieu d'un chou. Si l'on veut que la concertation soit réussie, il faut que les gens comprennent les tenants et les aboutissants. Il y avait par exemple des arbres protégés, on ne peut pas les enlever, ou par exemple un lieu avec des rez-de-chaussée habités on ne pourra pas faire un banc juste en bas du rez-de-chaussée. Dès fois cela peut contraindre un peu l'imagination, mais c'est bien aussi aux gens de se rendre compte que tout n'est pas forcément possible. Ça permet de prendre en compte le contexte du projet.»

«On a aussi participé à une concertation intéressante avec le collectif Fil, avec des idées assez innovantes. Ils sont vraiment dans le débat public, la ré-interrogations de l'espaces public, même si le problème c'est que comme on fait beaucoup de ces ateliers pour interpeller les citoyens, mais sans avoir la possibilité de mettre les choses en place après par ce qu'on n'a pas l'accord des institutions, donc ça permet aux gens de s'interroger mais ça dessert aussi un peu dans le sens où finalement les gens sont déçus que ça ne se fasse pas.»

« Ce que j'ai trouvé bien avec la Panoplie Agile, c'est le brise-glace au début, c'est intéressant car ça met les gens à l'aise, ça casse cette chose qui fait qu'on ose pas s'exprimer quand on ne connaît pas les gens, ça permet que les gens soient plus à l'aise et osent échanger entre eux et avec les animateurs. C'est aussi d'avoir des animateurs dont ils se sentent proches, parce que souvent on est face à une institution, des gens qui sont en costume, qui parlent très bien, qui ne sont pas vraiment dans la médiation mais dans l'information descendante. Et ça, je trouve ça très bloquant, on a l'impression que ce qu'on dit c'est nul, que l'on ne sait rien, pour moi c'est mieux d'avoir des médiateurs-animateurs et pas des institutionnels. C'est un métier en fait, c'est des gens qui savent faire. Pour moi c'est important aussi que ce soit des gens qui soient du local, parce que c'est important de connaître le contexte, et je trouve qu'en tant que participante, je conteste la légitimité d'un cabinet qui vient de Paris ou Bordeaux, qui est venu trois fois sur Nantes, qui ne connaît pas les spécificités du quartier ni de la ville, et qui essaie d'imposer une vision sans en avoir.»